8ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 14 AOUT 1918 — No. 23

Administration et Redaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Militarisme canadien

La guerre avec les perturbations profondes qu'elle entraîne dans nos habitudes, dans notre vie économique et nationale, a provoqué l'éclosion de problèmes entièrement nouveaux qui attendent une solution plus ou moins rapide. Les troubles qui ont eu lieu récemment à Toronto, et qui semblent vouloir s'y maintenir en quelque sorte à l'état latent, nous font toucher du doigt l'importance que prend de jour en jour chez nous la question des soldats retour du front. Le militarisme—puisqu'il faut l'appeler par son nom—constitue probablement la menace la plus sérieuse du moment pour notre tranquillité intérieure. Voilà un problème d'après-guerre qui n'attend pas la fin des hostilités pour s'imposer à notre attention.

Le Canada qui, en 1914, n'avait pratiquement pas d'armée, s'est vu brusquement dans la nécessité d'en improviser une: il compte aujourd'hui près de 500,000 hommes sous les drapeaux. C'est un tour de force très méritoire pour le pays: mais il y a le revers de la médaille.

Nous sommes fiers—et à juste titre—de nos troupes au front: nous savons qu'elles se classent parmi les meilleures. Nous sommes un peu moins fiers—et à juste titre aussi—de certains de nos soldats de retour parmi nous, dont l'attitude devient de plus en plus agaçante. Un militaire n'est pas forcément un mauvais sujet, bien que l'armée accueille toutes sortes d'individus. Aussi ce ne sont pas généralement les vrais héros des champs de bataille qui incarnent l'esprit militariste. Ce rôle peu glorieux et de tout repos est réservé aux "tire-au-flanc en kaki" qui ont trouvé le moyen de rester au Canada ou d'aller tout au plus jusqu'en Angleterre. Nous en avons 80,000 dans ce cas, sans compter les officiers. Ce sont ces gaillards-là qui, en retour des services inappréciables rendus à leurs compatriotes et à la cause des Alliés, voudraient tout régenter ici et former une caste privilégiée dont nous autres, pauvres pékins, serions les humbles serviteurs.

Cet état de choses est une conséquence inévitable de la guerre et de la part active que nous y prenons. Dans les pays d'Europe soumis au régime du service militaire, tous les citoyens indistinctement sont soldats et nul ne songe à s'en prévaloir. Avec la conscription dès le début de la guerre, notre situation eût été à peu près analogue; mais le système volontaire, en sacrant héros avant la lettre tout homme en kaki, nous a assez mal servis sous ce rapport. L'élément le moins recommandable parmi nos recrues, abusant de la tolérance dont il bénéficie, semble s'être arrogé la mission de nous mener à la prussienne et de jeter le discrédit sur notre armée tout entière, qui ne mérite certes pas une pareille injustice.

On se rappelle les attentats à la liberté de parole perpétrés en diverses circonstances, les désordres provoqués sous des prétextes futiles. L'autre jour, à Toronto, une véritable émeute était déchaînée parce qu'un "vétéran" au moment de régler la note de son repas, avait eu une discussion avec le garçon de restaurant. Maîtres de la rue à leurs heures, nos "Capitaines Fracasses" nourrissent aussi l'ambition de conduire les affaires du pays à leur guise. Certaines questions, celles des étrangers par exemple, leur tiennent particulièrement à cœur. Leur patriotisme chatouilleux ne conçoit pas que ces derniers puissent être traités autrement qu'en parias.

Devant ces injonctions arrogantes et ces infractions répétées à l'ordre public, le gouvernement s'est toujours montré impuissant, et pour cause. Il a été faible dès le début: il a abdiqué toute autorité devant l'uniforme. Mieux que cela, il a fait tout en son pouvoir pour développer chez la soldatesque cette fâcheuse mentalité qui constitue aujourd'hui un réel danger pour le pays. Il lui a tout accordé: il est allé même au-devant de ses désirs; il lui a tout permis, y compris les frasques les moins avouables. Il a virtuellement créé une caste militaire qui porte en quelque sorte l'estampille officielle, et il s'est trouvé toute une catégorie de personnages de marque pour le seconder dans cette voie. N'est-ce pas le maire de Toronto qui déclarait, il y a deux semaines, que tous les soldats devraient être considérés comme une classe privilégiée au Canada?

Sans doute, tous les soldats—j'entends les vrais soldats—ont droit à la reconnaissance du pays, et elle ne leur fera pas défaut. Nous admirons comme ils le méritent les héros modestes qui ont lutté et souffert pour nous sur les champs de bataille d'Europe. Quant aux turbulents et aux cerveaux brûlés qui, pour la plupart, n'ont jamais vu le feu, mais dont tout l'idéal est de tyranniser leurs concitoyens, ils nous inspirent un franc dégoût. Avec la meilleure bonne volonté du monde, nous ne pouvons nous défendre de les assimiler aux gens d'outre-Rhin qu'ils avaient la mission de combattre. C'est la même mentalité, ce sont les mêmes méthodes qu'ils voudraient implanter chez nous. On parle sans cesse du militarisme prussien qu'il faut détruire coûte que coûte. Croit-on vraiment que le militarisme qui est en train de s'enraciner au Canada, grâce en partie aux complaisances officielles, soit moins dangereux, moins... prussien que celui de là-bas?...

DONATIEN FRÉMONT

Le juge Monette, de Montréal, ayant à statuer sur le cas d'un Roumain d'origine d'abord exempté, puis sommé de se présenter aux casernes, et qui demandait l'émission d'un bref d'habeas corpus, a déclaré inconstitutionnel l'arrêté ministériel suspendant le droit d'habeas corpus.

Le récent congrès des vétérans de la grande guerre a révélé que le groupe des sections de Toronto et du voisinage entretient des relations très intimes avec le gouvernement provincial et les orangistes, ce à quoi un grand nombre de vétérans semblent vivement opposés.

SIMPLES NOTES

L'honorable Philippe Roy, sénateur d'Edmonton, commissaire général du Canada à Paris, a reçu des mains du président Poincaré l'écharpe de Commandeur de la Légion d'Honneur, en reconnaissance des grands services rendus par le Canada à la France depuis le commencement de la guerre.

* * *

A propos de la décision du Conseil privé dans l'affaire des taxes scolaires en Saskatchewan, la Northwest Review *a publié un article regrettable et inexplicable. Ce serait à croire que notre journal catholique anglais de l'Ouest se fait un malin plaisir de fournir des armes à nos ennemis... Mais nous voulons supposer plus charitablement que le rédacteur de cette feuille ignore le premier mot de la question sur laquelle il s'est imprudemment prononcé.*

* * *

On discute en ce moment la possibilité, pour le Canada, d'avoir une armée aérienne distincte. Son commandant en chef serait probablement le major Bishop, qui s'est signalé par de nombreux exploits.

* * *

Le bureau des contrôleurs du grain se réunira à Winnipeg, le 20 août, dans le but de régler tout ce qui concerne le prix du blé, sa manipulation et son transport.

* * *

Les femmes et les proches parentes des soldats de Winnipeg ont commencé une grande campagne pour réclamer une allocation de $100 par mois, au lieu de celle de $42 qu'elles reçoivent actuellement. Les corps de métiers de la ville déclarent qu'ils appuieront les femmes de toutes leurs forces et intéresseront tous les ouvriers syndiqués du Canada au mouvement.

* * *

Le Citizen, *d'Ottawa, suggère au gouvernement et aux citoyens riches la fondation, à Paris, d'un musée de toutes les choses du Canada se rapportant aux relations qui ont existé entre ce pays et son ancienne mère patrie.*

* * *

Le gouvernement français s'objecte à la nomination d'un ministre chinois au Vatican et à la réception d'un nonce papal à Pékin comme étant en contravention du traité de Tien Tsin (1858), qui reconnaît un protectorat français sur les catholiques en Chine.

* * *

Lady Rhondda, veuve du contrôleur des vivres d'Angleterre récemment décédé, se propose de revendiquer ses doits à siéger comme pairesse à la Chambre des Lords. C'est une apôtre énergique du principe de l'égalité des sexes.

* * *

Les Etats-Unis sont en train de reviser leur loi militaire et de conscrire tous les hommes de 18 à 45 ans; cet amendement est actuellement devant les chambres et il n'y a pas de doute qu'il sera adopté. Les Américains seront ainsi en mesure de fournir les dix millions d'hommes qu'ils ont promis, en cas de besoin.

* * *

"Epargnez ma femme et mes malheureux enfants, qui sont innocents. Que mon sang sauve la Russie de la ruine." Telles ont été, dit-on, les dernières paroles de l'ex-tsar Nicolas.

John McCarthy

Les agences de nouvelles commettent de temps en temps des gaffes plus ou moins notoires, c'est une chose admise. Celle contenue dans le récent câblogramme faisant connaître le jugement du Conseil privé dans l'affaire du paiement des taxes scolaires en Saskatchewan, pour n'être pas colossale, mérite cependant d'être relevée.

Dans le but de jeter quelque lumière sur la décision du plus haut tribunal de l'Empire, la dépêche nous explique qu'il s'agissait d'un certain McCarthy, un catholique, qui refusait de payer ses taxes à la commission des écoles séparées et voulait soutenir l'école publique.

Or ce mécréant qui, au dire de l'agence télégraphique, s'obstine à ignorer l'école de sa confession religieuse, n'est autre que le sympathique John McCarthy, secrétaire trésorier de l'école séparée catholique de Régina, ex-secrétaire-trésorier de la *Saskatchewan School Trustees Association*, poste qu'il a cessé d'occuper depuis la fameuse convention de Saskatoon. Tous les Franco-Canadiens qui ont assisté à ces séances mémorables se rappellent cette figure originale de vieil Irlandais à la verve caustique. Nos bons orangistes, de leur côté, n'ont pas oublié les coups de boutoir qu'ils ont reçus de lui.

John McCarthy donc n'était pas le défendeur dans cette cause: au contraire, il poursuivait, au nom de l'école séparée de Régina un nommé Bartz. La confusion n'a peut-être pas une grande importance dans certains milieux. Nous regrettons seulement qu'elle se soit glissée dans nos journaux français de l'Est. Les amis de notre cause sont peu nombreux, surtout dans l'Ouest, parmi nos concitoyens de l'autre race. Nous n'avons guère d'excuse le les ignorer et c'est un devoir pour nous de les faire connaître.

Le Dr Béland

Une réception triomphale qui a commencé à Lévis et qui s'est continuée à chacune des stations où passait le convoi qui le ramenait dans sa famille a été faite au Dr Henri Béland, député de Beauce, qui revenait au pays après trois années de captivité en Allemagne. Des milliers de personnes venues de tous les coins de la province, en convois et en automobiles, s'étaient donné rendez-vous à Saint-Joseph de Beauce pour être témoins des grandes fêtes qui avaient été organisées pour célébrer le retour du Dr Béland. Celui-ci était accompagné de sa fille Jeannette, qui était aussi en captivité en Belgique et qui a été libérée en même temps que son père.

A son arrivée à Saint-Joseph de Beauce, il fut conduit à l'église où un Te Deum d'actions de grâce fut chanté. Le chanoine Hallé, dans une émouvante allocution, rappela comment la libération du prisonnier avait été l'œuvre du Saint-Père et du cardinal Bégin.

Il a été dit plusieurs fois, depuis quelque temps, que le Dr Béland, à son retour, serait appelé à faire partie du cabinet Borden. Le député de Beauce a déclaré qu'il avait bien rencontré le premier ministre en Angleterre, mais qu'il n'avait pas été question de cette affaire entre eux.

Avis aux Commissions Scolaires

L'Association Interprovinciale attend, d'ici quelques semaines, plusieurs institutrices bilingues venant de la province de Québec. Ces jeunes filles possèdent bien les deux langues, mais auront à suivre les cours de l'Ecole normale en janvier prochain pour se qualifier dans la province.

Nous demandons aux districts qui auraient besoin d'institutrices de nous le faire savoir immédiatement, en voulant bien spécifier le nombre d'élèves, la distance de l'église, de la maison de pension, de la gare, le salaire, et toutes autres informations jugées utiles.

Nous désirons surtout que les districts qui nous ont demandé une institutrice nous avisent immédiatement s'ils viennent à en engager une autre en dehors de nous.

Pour la deuxième fois cette année, nous avons envoyé une institutrice là où il y en avait déjà une autre d'engagée sans qu'on nous ait prévenu. C'est un gros désappointement pour une jeune fille qui vient de faire un long voyage et se pense arrivée à destination que de trouver la place prise.

Ce sont de plus des dépenses inutiles et ceci complique assez notre travail. Aussi nous ne nous risquons plus à envoyer des institutrices aux districts avec lesquels nous ne sommes pas en relations constantes.

Donc, demandez-nous des institutrices: vous nous ferez plaisir. Mais pour ne pas nous exposer à vous les envoyer inutilement, n'oubliez pas de nous prévenir dès que vous en engagez une autre.

Raymond DENIS,
Secrétaire de l'Association Interprovinciale, Vonda.

Foch maréchal de France

A la suite de la récente grande victoire des Alliés, le gouvernement français a créé maréchal de France le général Foch, commandant en chef des armées alliées. De son côté, le général Pétain a reçu la médaille militaire, décoration qui ne s'accorde que très rarement aux officiers généraux.

Le *Figaro* et le *Gaulois* font remarquer que les honneurs conférés aux deux grands généraux et la condamnation de Malvy, survenus le même jour, comportent une double leçon, à savoir que les Français savent récompenser les bons serviteurs aussi bien que punir les mauvais.

Le général Pershing Grand Croix de la Légion d'Honneur

Le général Pershing, commandant en chef des armées américaines en France, ayant été récemment nommé Grand Croix de la Légion d'Honneur, a remercié en ces termes M. Clemenceau:

"J'accepte cet honneur avec un sentiment de profonde gratitude et un hommage rendu par le gouvernement français aux qualités des soldats américains. Ces qualités, leurs camarades français les possèdent à un degré éminent.

"Au nom des troupes que j'ai l'honneur de commander et en mon propre nom, je vous remercie."

Brillante offensive alliée sur le front de Picardie

Leur victorieuse contre-offensive en Champagne à peine achevée, les Alliés attaquent vigoureusement sur la Somme et font encore retraiter l'ennemi.—Quarante mille prisonniers et sept cents canons tombent entre leurs mains.—Prise de Montdidier, Morlancourt, Chaulnes, Roye, etc.—Les troupes canadiennes prennent part à l'offensive.

Mercredi 7 août

Dans la région d'Amiens

La lutte sur la Marne et l'Aisne s'est calmée pour un moment, mais des engagements ont eu lieu dans une autre zone, à l'est d'Amiens, où les Français ont gagné du terrain. Ils ont également repoussé une attaque près de Montdidier. De leur côté, les Anglais ont légèrement avancé leur ligne sur la Clarence, dans les Flandres.

L'armée du général Berthelot, qui a précipité la retraite du Kronprinz sur la Vesle, a fait un gros butin. Dans un bois seulement, elle a pris 300,000 obus de gros calibre et d'immenses quantités d'autre matériel. La même armée a capturé plusieurs batteries de gros canons et de canons de campagne dont elle se sert maintenant contre l'ennemi.

Les Alliés à Arkhangel

Des troupes anglaises et françaises ont débarqué à Arkhangel. Les Tchéco-Slovaques continuent leurs succès et ont capturé plusieurs villes.

Léon Trotzky, ministre de la guerre bolshevik, a lancé une proclamation dénonçant comme traîtres tous les représentants du Soviet qui ont abandonné leur poste devant l'arrivée des Alliés.

Jeudi 8 août

Nouvelle offensive franco-anglaise à Amiens

Ce matin à cinq heures, la quatrième armée anglaise et la première armée française ont commencé une offensive au sud-est d'Amiens, sur un front de 35 milles. Elles ont pénétré, en certains endroits, jusqu'à une profondeur de trois milles. Les Anglais ont avancé vers Cerisy-Gailly, sur la rive sud de la Somme; les Français, dans la direction de Demuin et Aubercourt. Les Allemands ont opposé une terrible résistance autour de Morisel et de Moreuil. Avant huit heures, tous les premiers objectifs étaient atteints. L'ennemi semble avoir été pris par surprise et a perdu un grand nombre de prisonniers.

Vendredi 9 août

Une avance de onze milles

La bataille sur la Somme a recommencé de bonne heure ce matin et les armées franco-anglaises ont fait de rapides progrès. A midi, elles avaient avancé sur une profondeur de onze milles. Les Français ont pris Fresnoy-en-Chausseu, les Anglais ont repris Morlancourt. Sur la Lys, les troupes anglaises occupent maintenant Locon, Lecournet, Malo, Quentin, Le Petit Pacaut et Le Sart. Quatorze mille prisonniers et une grande quantité de canons constituent le butin de la journée. De puissantes forces de cavalerie participent à l'action et sont à la poursuite de l'ennemi. Les Canadiens-français et les Australiens font partie des troupes qui livrent l'attaque.

Le communiqué français

Le ministère de la Guerre publie à midi la déclaration suivante:

"La brillante opération que nous avons exécutée hier, de concert avec les troupes anglaises, a été une surprise pour l'ennemi.

"Comme il était déjà arrivé dans l'offensive du 18 juillet, les soldats du général de Beney ont fait prisonniers les combattants ennemis paisiblement occupés à moissonner les champs derrière les lignes allemandes.

"Notre préparation d'artillerie a été courte, durant moins d'une heure. L'artillerie ennemie n'a fait aucune contre-préparation au commencement de l'action, se contentant de répondre faiblement.

"Le front initial de l'attaque était seulement de quatre kilomètres, au sud de la route Amiens-Roye, où notre infanterie sortit des tranchées à 5 h. 05, mais graduellement l'offensive se développa tout le long de la rive de l'Avre dans la région d'Hargicourt."

Samedi 10 août

Prise de Montdidier

L'importante ville de Montdidier, qui était à peu près au sommet du saillant allemand au sud de la Somme, a été prise par les Alliés.

Le nombre des prisonniers faits jusqu'à maintenant dans cette offensive s'élève à 24,000.

Les Anglais et les Américains ont capturé Morlancourt, entre la Somme et l'Ancre.

L'armée du général Von Hutier retraite en toute hâte de la ligne Montdidier-Noyon, laissant derrière elle une grande quantité de matériel; son arrière-garde lutte désespérément. Elle se retire dans une région complètement dévastée pendant l'évacuation allemande dans le printemps de 1917 et par l'offensive ennemie en mars dernier. Le pays est peu favorable à la formation d'une ligne de défense pour une armée en pleine retraite.

Ils retraitent sur toute la ligne

Les Allemands semblent aujourd'hui retraiter sur toute la ligne, spécialement au centre, où ils sont vivement attaqués par les Anglais. Ceux-ci, dans leur avance, ont pris Warvillers, Vrely, Folies, Rosières et Vauvillers.

Dans un seul secteur au sud de Montdidier, les Français ont pris 2,000 prisonniers, 100 canons, et avancé de quatre milles en six heures. Avec la prise de Beaufort, hier, ils avaient fait une avance de 13 milles à l'est de Castel... C'est le maximum connu d'avance de l'infanterie dans l'offensive actuelle.

Les Canadiens y sont

L'armée canadienne a joué un rôle honorable dans cette mémorable offensive. Elle a participé à l'action dès le début et n'a pas tardé à atteindre l'objectif qui lui était assigné. C'est la première fois que la cavalerie canadienne

Nos soldats demandent le "Patriote"

Nous avons reçu hier la lettre suivante:

Monsieur le Directeur du Patriote de l'Ouest, *Prince-Albert.*

Cher Monsieur,

Je tiens un kiosque à journaux au Camp de l'Exposition et les Canadiens français me demandent constamment le journal français le Patriote. *Veuillez donc, s'il vous plaît, sur réception de cette lettre, m'envoyer immédiatement vingt-cinq numéros, adressez-moi également le tarif du prix par numéro pour les dépositaires et je vous adresserai le montant nécessaire pour couvrir l'envoi mensuel de vingt-cinq numéros chaque semaine.*

Respectueusement vôtre

A. E. COLLS.
1901 ... *Smith Regina*

Nos conscrits [illegible] le Patriote. *A l'avenir [illegible] chaque semaine [illegible] les nouvelles [illegible] questions [illegible].*

Le Patriote *[illegible] kiosque [illegible] l'Exposition, à Regina. [illegible]*

Nous avons [illegible] au Patriote. *[illegible] suggestion.*

L'administration du Patriote, *désireuse de faciliter la réception du journal aux Français [illegible] de l'Ouest [illegible] France [illegible] 75 sous par mois. [illegible]*

L'abonnement [illegible] toujours payable d'avance.

(Suite de la 1ère page)

C'est [illegible] Pour la première fois [illegible] l'armée canadienne a employé [illegible] assauts en grand nombre. Pour la première fois enfin, les soldats canadiens ont lutté côte à côte avec leurs frères australiens. Jamais [illegible] été au feu avec plus d'ardeur et de détermination. Leurs pertes ont été très légères.

Lundi 12 août

40.000 prisonniers

Près de 40,000 prisonniers y compris 1,000 officiers, et 700 canons ont été capturés par les Alliés dans leur offensive de Picardie.

Les Français continuent leur avance entre l'Avre et l'Oise. Ils ont repris l'Echelle Saint-Aurin à trois milles à l'ouest de Roye.

Les Allemands offrent une résistance par endroits acharnée le long de la ligne Chaulnes-Roye-Noyon, où ils amènent des renforts considérables.

Le canon à longue portée qui a bombardé Paris de façon intermittente depuis quatre mois est devenu silencieux depuis deux jours. Ceci peut s'expliquer par l'avance des Alliés sur Guiscard et Noyon, d'où l'on dit que partaient récemment les obus destinés à la capitale.

Un journal de Berlin admet que les événements actuels entre la Somme et l'Avre constituent "la première défaite de la guerre".

Les Canadiens à Chaulnes

Un rapport non confirmé dit que la ville de Roye, que les Allemands ont défendue si désespérément, a été évacuée.

Chaulnes, l'important centre de chemins de fer au cœur du champ de bataille de la Somme et la clef de la ligne sud du saillant allemand, a été pris par les troupes australiennes et canadiennes.

Mardi 13 août

Le succès continue

Les troupes allemandes évacuent leurs tranchées dans le lit de l'Oise à l'ouest de Bailly.

Les Français ont maintenant le contrôle de tout le massif de Lassigny, ce qui leur donne la haute main sur Lassigny, la vallée de la Divette et tout le district au nord.

L'ennemi détruit tout à mesure qu'il se retire.

Depuis le commencement de la contre-offensive alliée le 18 juillet, les Allemands ont perdu plus de 70,000 prisonniers, mille canons et dix mille mitrailleuses.

LA PART DU CANADA

Le directeur de l'Information publique a publié cet aperçu de la part prise par le Canada dans la guerre.

Le Canada débuta avec une armée régulière de 3,000 hommes. Au commencement du mois dernier, il avait envoyé 390,000 soldats outre-mer, 60,000 étaient en entraînement au pays, soit une armée de 450,000 hommes. 43,000 soldats canadiens ont été tués, 115,007 ont paru sur les listes des blessés et des malades; 2,224 ont été faits prisonniers de guerre et 384 manquent à l'appel. Du nombre des blessés, 30,000 à 40,000 sont retournés au front, et 50,000 ont été renvoyés au Canada, comme inaptes au service; 10,000 soldats ont été décorés, dont 30 de la "Victoria Cross", 1,467 de la "Military Cross" et 6,549 de la "Military Medal".

Quant à la production des munitions, le Canada a fourni 55 p.c. de l'approvisionnement de shrapnels de l'armée anglaise, dans les six derniers mois de 1917. La production totale des obus à date récente se chiffrait à 60,000,000 de livres; la production des explosifs, à 100,000,000 de livres; la production des aéroplanes, à 2,500; la valeur totale des commandes données au Canada par le gouvernement anglais s'élève à $1,200,000,000. Trois cent cinquante mille hommes et femmes ont travaillé dans les usines. Le Dominion a reçu des contrats pour la construction de 112 vaisseaux, jaugeant 450,000 tonnes. La plupart ont été lancés depuis 1918.

Il a été exporté aux Alliés, en 19[illegible], 80,000,000 de boisseaux de plus que l'an précédent.

En vivres, le Canada a augmenté l'exportation du bœuf de près de 75,000,000 de livres, par année, et du porc, de 125,000,000 par année.

En finance, les déboursés du Canada, pour fins de guerre, se chiffraient, le 31 mars dernier, à environ $875,000,000. Avant la guerre, notre dette nationale était de $336,000,000. A la fin de cette année, elle sera de $1,200,000,000. Les emprunts nationaux s'élèvent à $756,000,000, soit $100 par tête.

L'emprunt de la Victoire, avec ses 820,000 souscripteurs, a donné au trésor $398,000,000.

Si le peuple a prêté à de fructueuses conditions, il a aussi généreusement donné.

Les souscriptions ont versé $40,000,000 au Fonds patriotique, et $18,000,000 à la Croix-Rouge.

Le fonds de secours belge a reçu au-delà de $3,000,000, et la Croix-Rouge anglaise, plus de $6,000,000. Les dons des provinces, des villes et des municipalités s'élèvent à $18,000,000. Le grand total des dons est de $90,000,000, soit $11 par tête.

Malvy est condamné à cinq ans d'exil

Louis Malvy, l'ancien ministre de l'Intérieur en France, a été condamné par la Haute Cour à cinq ans d'exil. C'est le minimum de la peine qu'il pouvait recevoir. L'accusation de trahison qui pesait sur lui tout d'abord avait été retirée à la fin du procès par le procureur de la République; mais la Haute Cour l'a trouvé coupable d'avoir "négligé, violé ou trahi les devoirs de sa charge."

Il a été prouvé, d'après le jugement porté contre lui, qu'il était responsable du complot fomenté en France pour ruiner la défense du pays en attaquant le moral de la nation et en détruisant la discipline dans l'armée au moyen de journaux, de pamphlets et de discours séditieux.

Toujours d'après le jugement, Malvy connaissait l'entreprise criminelle qui fut la principale cause des mutineries de mai et juin 1917, mais au lieu d'agir vigoureusement contre cette propagande, il subventionna l'un des journaux défaitistes, le *Bonnet Rouge*, facilita les agissements de ses directeurs, Almereyda et Duval, protégea contre la police les écrivains et les conférenciers anarchistes.

La Haute Cour a décidé, en outre, qu'il était faux que Malvy, comme il le prétendait, remplissait le programme des cabinets auxquels il appartenait et a rejeté son excuse, qu'il était obligé d'agir de la sorte afin d'éviter une crise qui aurait été plus dangereuse pour le pays que la propagande qu'il permettait.

Au cours du procès, les anciens premiers ministres Viviani, Briand, Ribot et Painlevé ont témoigné en faveur de Malvy.

Les journaux de Paris, en commentant le jugement de la Haute Cour, recommandent à tous les "Français sincères" de l'accepter loyalement. *L'Homme Libre*, le journal de M. Clemenceau, pense que le verdict devrait satisfaire les amis de Malvy et que l'action de la Haute Cour ne créera pas d'agitation susceptible de mettre en danger la solidarité de la nation.

Mgr Emard aumônier général des troupes canadiennes catholiques

Les autorités militaires ont décidé depuis quelque temps déjà de demander un aumônier général des troupes canadiennes catholiques au front et on mentionne le nom de Mgr Médard Emard, évêque de Valleyfield, qui serait nommé incessamment à ce poste. Le nouvel aumônier général aura juridiction sur tous les corps de troupes canadiennes catholiques au Canada, en France et en Angleterre. Il aura de plus des pouvoirs extraordinaires. A venir jusqu'à ces derniers temps, les aumôniers des différents régiments canadiens étaient sous la juridiction des évêques des diocèses où se trouvaient les troupes; à l'avenir, c'est-à-dire lorsque la nomination officielle de l'aumônier général aura été faite, les autres aumôniers dépendront de lui. Mgr l'évêque de Valleyfield ira visiter les différents camps canadiens en Europe dans un avenir très rapproché.

M. Wilson paiera des taxes

Le comité des voies et moyens de la Chambre, aux Etats-Unis, désire que le président Wilson paye *$24,000 comme étant sa part de* taxe. Il en est venu à cette décision en élaborant le prochain prélèvement de la taxe de $8,000,000,000.

Le président ne sera pas seul à payer la taxe. Les juges de la Cour suprême, et les juges fédéraux par tout le pays, les fonctionnaires de l'Etat verseront leur quote-part au trésor. "Il y a une opinion générale, a dit Kitchen, président du comité, qui réclame que personne ne soit dispensé des taxes diverses."

L'entente ne peut se faire que par la justice et dans la vérité

Le R.P. Hudon, autrefois d'Edmonton, a donné le 21 juillet, une conférence à Roberval, devant le Cercle de Lecture. Il constate les conflits regrettables des deux races rivales que divisent la religion, la langue, les traditions, les mœurs et les intérêts. Trois solutions se présentent: l'une des deux races poursuit l'anéantissement de l'autre. C'est un moyen barbare qui aboutit à un échec: le conférencier cite comme exemples, les Juifs, les Arméniens et les Acadiens. Bon gré mal gré il faut accepter la survivance providentielle des races. La seconde: l'asservissement ou l'oppression d'une race par l'autre. Cette solution égoïste est vouée à la banqueroute; à preuve le problème toujours vivant dans la péninsule des Balkans, en Pologne et en Irlande. Reste l'entente cordiale, le bon accord comme en Suisse et en Belgique. L'entente cordiale n'est possible que dans l'équité et la vérité. L'injustice et le mensonge retardent la solution si désirable des conflits aigus de l'heure présente. De leur côté, les Canadiens français ne peuvent accepter les mesures prises contre eux. Les plus notoires de leurs griefs se rapportent aux écoles du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario du Manitoba et de l'Ouest. Leurs revendications ne prendront fin que par la reconnaissance généreuse de droits égaux et d'une liberté égale. Un autre obstacle à la concorde est le mensonge. Pour que tous se puissent *entendre* dans l'harmonie il faut mettre un terme aux attaques calomnieuses, attaques contre l'Eglise catholique l'église universelle, vieille de vingt siècles, la mère de la science, du dévouement et de la vertu, attaques contre le Pape que les hommes intelligents respectent, attaques contre le clergé qu'on accuse à tort de former des associations financière pour déposséder les protestants de leurs terres.

Le conférencier énumère quelques-unes des campagnes périodiques entreprises contre les Canadiens français: ceux-ci aspirent à la *French Domination*, osent avoir des opinions contraires à celles de la majorité, rêvent de fonder une république française sur les bords du St-Laurent, se laissent dominer par le clergé, sont arriérés, refusent d'apprendre l'anglais, se piquent de savoir le français, ont fait brèche aux mesures de guerre.

L'orateur se demande quand les Canadiens français ont pris l'offensive contre leurs voisins. Ils ont riposté souvent—ce qui était leur droit. Quand ont-ils pris l'offensive? Puis le conférencier fait allusion à l'incident de Guelph qui prouve que quand bien même un certain nombre de catholiques se sépareraient des Canadiens français, les attaques ne leur seront pas plus épargnées pour cela. La conclusion? convertir les transfuges et gagner des adhésions en réclamant deux choses: la justice et l'équité.

La dette actuelle des nations belligérantes

Cette statistique nous est fournie par le *London Economist*.

La dette totale de la Grande-Bretagne s'élève à 27 milliards 636 millions.

La dette publique de la France au 31 décembre 1918 se montera à 22 milliards, 227 millions de piastres.

La dette publique de l'Italie était estimée à la fin de l'année 1917 à 676 millions.

La dette des puissances centrales est estimée comme suit: Allemagne, $25,408,000,000; Autriche, 13 milliards, 314 millions; Hongrie, 5 milliards, 704 millions D'autre part, la dette publique des Etats-Unis s'élève à 8 milliards, mais il convient d'ajouter que la moitié de ce montant a été prêtée aux Alliés.

AU RESTAURANT

Une dame furieuse, au garçon:

—Mais, maladroit, faites donc attention: vous venez de renverser toute la sauce de ce *plat sur ma robe!*...

Le garçon la bouche en cœur:

—C'est vrai, madame, mais soyez tranquille, je cours chercher *d'autre sauce.*

Lettre de Paris

La France catholique

"Oui! Les feux de la guerre ont allumé dans les âmes françaises une nouvelle ardeur; il y a en France un renouveau chrétien. Mais, enfin, ce n'est qu'un accident. Né de circonstances exceptionnelles, il est destiné à mourir de leur mort. La paix rétablie, la grande vague d'indifférence et d'athéisme éteindra cette flamme passagère..."

Combien de fois des étrangers, sympathiques à notre pays, mais mal informés de sa vie et de sa pensée, n'ont-ils pas interrompu, de cette objection défiante et décevante, le tableau des sacrifices et des vertus qui se sont épanouis sur nos champs de mort!

Il ne suffit pas de leur répondre: Vous vous trompez! Vous ne connaissez pas la France! "Il ne suffit pas de leur affirmer que le renouveau chrétien, dont nous voyons s'ouvrir les fleurs *héroïques*, est une moisson, dont le sol français portait déjà la semence: moisson dont la guerre a pu hâter la maturité, élargir l'étendue, mais qu'elle n'aurait point cueillie, si notre terre eût *été stérile*. Il ne suffit pas de leur répéter que cette éclosion de foi n'est que le terme logique et prévu d'une longue et persévérante évolution... Il faut, surtout, leur démontrer cette évidence. Il faut leur mettre les faits sous les yeux.

Aussi le *Comité Catholique de propagande française à l'étranger*, après avoir répondu, en deux volumes (1) aux diffamations anticipées de l'Allemagne et dénoncé les responsabilités encourues, les injustices accumulées par nos ennemis, ne pouvait publier un ouvrage plus topique et plus opportun que celui qu'il vient de faire paraître sous ce titre: *La Vie Catholique dans la France Contemporaine*.

A tous les amis dévoués, qui veulent défendre la réputation française devant l'opinion catholique, ce livre apporte des arguments décisifs. A tous les esprits de bonne foi, qui tiennent à voir clair, il offre la lumière.

Là, groupés autour d'une préface solide et nette, comme sait les écrire Monseigneur Baudrillart, un de nos évêques,—qui fut défenseur de la cité en face de l'Allemand, avant d'être témoin de la patrie au tribunal du monde,—Mgr Tissier, de Chalons, expose les progrès de notre "vie religieuse"; un de nos académiciens catholiques, Etienne Lamy, montre, en dépit des misères douloureuses et inquiétantes, ce qu'il y a de beauté et d'espoir au sein de nos "familles"; un autre membre de l'Institut, maître en économie politique autant qu'en hagiographie, M. Henri Joly, détaille les bienfaits de notre "mouvement social catholique"; puis, c'est l'éminent et très compétent directeur des *Etudes*, le R. P. Grandmaison, qui établit le bilan des "sciences religieuses" dans la France d'aujourd'hui; c'est un savant professeur de nos Universités catholiques, M. l'abbé Michelet, qui met en lumière "La renaissance de la philosophie chrétienne"; ce sont, enfin, deux critiques autorisés et délicats, M. Strowski, professeur à la Sorbonne, et M. Henry Cochin, ancien député du Nord, qui soulignent, le premier, le brillant et profond renouveau de la "littérature" catholique, en France, et le second, l'épanouissement de "l'art chrétien sur les confins des XIXème et XXème siècles."

Tel est le sommaire de ce livre. Après l'avoir ainsi présenté, peut-être vaut-il mieux tourner court et laisser à mes lecteurs le plaisir d'en étudier, par eux-mêmes, le contenu. Les sujets sont assez éloquents et les auteurs assez connus. Par ailleurs, chacun des chapitres du volume étant un raccourci, où se ramasse et se condense la matière d'un ouvrage entier, comment les résumer tous en un seul article?

Aussi, je me bornerai, sans l'analyser davantage, à en tirer la conclusion.

La conclusion, c'est que le XIXème siècle a magistralement vérifié, dans les dernières années de son cours prolongées par les premières années du XXème, la parole que Louis Veuillot prononçait il y a déjà *soixante* ans: "Le XIXème siècle est un siècle de foi!" C'était à l'époque où semblait triompher le voltairianisme, où la Révolution paraissait à son apogée, où Renan pouvait être salué comme le précurseur et le maître futur des générations nouvelles, où la bourgeoisie s'enfonçait de plus en plus dans l'indifférence et le matérialisme, où le peuple à son tour glissait peu à peu dans l'abîme d'indifférence et d'impiété causé *par la bourgeoisie*...—c'était à cette heure désespérante que le grand écrivain burinait, avec cette audace prophétique, l'épitaphe à venir de son temps. Et comme il avait raison! Le dix-huitième siècle avait été une descente: le dix-neuvième fut une remontée, une remontée qui nous hausse à des sommets que les fulgurances de la guerre nous permettent enfin d'entrevoir! La Révolution n'a pas sonné le glas du catholicisme en France, elle en marque la résurrection. C'est encore Louis Veuillot qui affirmait qu'on avait tort de placer en 89 l'aurore de la crise révolutionnaire: 89, déclarait-il, en a été le crépuscule. Et, encore un coup, c'est la vérité!

Quand on étudie, l'histoire en mains, ce qu'était l'Eglise de France, au milieu des pompes officielles de la Restauration, on a presque peur de ne trouver qu'un cadavre sous un superbe catafalque.

L'opinion publique aux mains des disciples de Voltaire: des milliers de paroisses sans prêtres: la source de l'apostolat français à peu près tarie: l'enseignement chrétien asservi: la forêt de nos vieux ordres religieux, rasée: les œuvres catholiques réduites à des initiatives obscures et clairsemées. Quelques têtes superbes, oui, sans doute, au milieu de cette désolation, mais qui ne font qu'en accentuer la tristesse. Le roi très chrétien n'avait pu reprendre racine sur ce sol ingrat. Le coup de vent de 1830 emporta le trône. Allait-il donc, en même temps, renverser l'autel?

Non! Car Dieu veillait sur les destinées de son peuple...

Ouvrez, maintenant, ce livre où des mains savantes et sûres ont brossé le tableau de cette France catholique au début du vingtième siècle, enchaînée et meurtrie, croirait-on, sous le joug d'un gouvernement libre penseur! Quel miracle de vie!

Ah! les paroisses ne sont plus sans prêtres! Un clergé nombreux, apostolique, instruit, fournit assez de pasteurs, non seulement pour les gouverner, mais pour en fonder de nouvelles. Et le surcroît des vocations peuple, de tous côtés, les vieux ordres rajeunis et les jeunes congrégations créés à leur exemple. Et il suffit encore à jeter des armées de missionnaires aux extrémités du monde.

En même temps, ce clergé français du dix-neuvième siècle, trempé et illuminé par l'épreuve, a donné un nouvel essor aux études religieuses et, notamment, à cette philosophie chrétienne, dont la France est aujourd'hui l'un des flambeaux. Il a réussi avec l'aide des congrégations de religieuses et de frères, avec l'appui généreux et clairvoyant des fidèles, à relever l'enseignement catholique, à tous ses degrés, à l'affermir et à l'élargir de telle sorte que, malgré les vexations et les proscriptions, nos universités, nos collèges, nos couvents, nos écoles couvrent encore le pays tout entier.

Et autour de ce puissant et dévoué clergé, le peuple chrétien remplit des milliers d'églises, fonde et soutient des œuvres innombrables, qui soulagent toutes les misères, pourvoient à tous les besoins et, de tous côtés, jalonnent les voies de l'avenir.

Tandis qu'au dessus de cette multitude fidèle, une élite de plus en plus nombreuse, entreprenante, haute de cœur et de pensée, dirige un mouvement social catholique propre à organiser le monde des travailleurs et à redresser la législation, crée tout un courant de littérature chrétienne alimentée par le talent des convertis illustres et renouvelle sur tous les terrains, l'art religieux...

Tel est le mouvement dont le nouveau volume édité sous la direction de Mgr Baudrillart établit, en détails, la marche et les progrès. Aussi, quand on est parvenu au terme de l'ouvrage, on se sent pressé de chanter un hymne d'action de grâce au Dieu qui toujours aime la France et un cantique d'espoir dans les destinées de cette France privilégiée de Dieu. Car ce tableau véridique et réconfortant démontre à la fois les desseins miséricordieux de la Providence à notre égard et les ressources inépuisables de notre patrie.

François VEUILLOT

(1) La Guerre allemande et le catholicisme.—L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne.

Ça et là

Le président de la République française a remis lui-même son drapeau à l'armée autonome tchéco-slovaque, récemment formée en France. C'était une belle occasion pour les Français de manifester leur reconnaissance à un petit peuple dont la diète—seule de tous les parlements du monde—avait protesté contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871.

* * *

Un écrivain espagnol du dix-septième siècle, Saavedra Fajardo, cité par Azorin, "constate", dit le "Temps", "que les Allemands manquent de foi publique, qu'ils n'aiment ni ne s'apitoient; et ce même Saavedra fait des atrocités allemandes un tableau qui semble écrit d'hier."

* * *

"Combien d'années la guerre durera-t-elle encore? A cette question que tout le monde se pose, M. Taft, ex-président des Etats-Unis, répond: "Trois ans!" M. Taft croit que les Américains doivent marcher sur la capitale allemande comme ils doivent essayer de balayer de l'Empire russe les Allemands qui veulent essayer de le dominer.

* * *

On croit que les prochaines élections anglaises auront lieu en octobre. Les nouvelles listes électorales contiendront les noms de 15 millions d'électeurs, dont 8 millions exerceront pour la première fois leur droit de suffrage.

* * *

Il est tout probable que l'Etat du Michigan proposera, l'automne prochain, un amendement à sa Constitution qui aura pour effet d'abolir les écoles paroissiales, c'est-à-dire les écoles catholiques. En vertu de cette mesure, tous les enfants seraient obligés de fréquenter l'école publique jusqu'après le 8e grade.

* * *

Trois transatlantiques qui viennent d'arriver dans un port des Etats-Unis rapportent qu'ils ont eu à subir, à 200 milles environ des côtes américaines, les poursuites de sous-marins allemands, aux attaques desquels ils n'ont réussi à se soustraire qu'à force de vitesse, après une course qui se prolongea plusieurs heures.

* * *

Il est question du mariage du Prince de Galles avec une princesse catholique d'Italie. Le parlement anglais s'opposera-t-il à cette union qui placerait une catholique sur le trône d'Angleterre dans un avenir plus ou moins rapproché?.. On sait que la visite du futur roi d'Angleterre au Vatican a été approuvée par le cabinet anglais.

Au cours de conférences entre le bureau de guerre des chemins de fer et les représentants des grandes organisations ouvrières des chemins de fer, il a été formé un bureau de travail des chemins de fer, chargé de régler toutes les questions de salaires et autres sur les lignes canadiennes. Ce bureau se composera de douze membres, dont six représentant les compagnies de chemins de fer et six les organisations ouvrières.

* * *

Le 17 juillet, les Métis ont célébré le centenaire de l'arrivée de Mgr Provencher. La célébration commença par une messe à l'église de Saint-Norbert.

* * *

Le vénérable P. Dandurand, O.M.I., qui sera lui-même centenaire dans quelques mois, a assisté à la messe pontificale du centenaire de l'arrivée de Mgr Provencher et au banquet du clergé. Il rappelait à ses voisins pendant le repas que Mgr Provencher lui avait conféré les ordres mineurs à Montréal en 1836. (Les Cloches)

* * *

L'école publique est une profanation le pire de toutes, la profanation de Dieu et de l'enfant. Henri Maret, un chef de la libre-pensée, appelait la neutralité scolaire "une tartuferie au dixseptième degré."

* * *

Une enquête a démontré que, dans l'Etat de New-York, l'école neutre a éloigné plus de 40 pour cent de la population rurale de toute pratique religieuse.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LE PAS, Man.

Lundi dernier, le 29 juillet, a eu lieu l'ouverture du joli kiosque érigé par tous les membres de la fanfare, sous la direction du Rév. Père Baud, O.M.I., directeur.

Ce kiosque est le plus joli et le plus complet du Manitoba et peut-être de tout le Canada. Le coût en est de $350.00; il a été payé par les collectes faites aux concerts donnés par la fanfare. Les membres de celle-ci sont environ 24.

—La ville du Pas n'est pas tout à fait en banqueroute, comme le prétendent certaines gens. Nous avons actuellement la scierie qui emploie 250 hommes [illegible] faute de plus de [illegible] les quatre [illegible] le cuivre, qui envoient jusqu'à 300 tonnes par semaine à la Colombie anglaise; la construction du [illegible] de la Baie d'Hudson; la pêche d'été, à laquelle presque tous nos Canadiens font fortune: les grosses ventes de fourrures, qui ont rapporté $2?,8?0 la semaine dernière.

—Plusieurs de nos Canadiens ont plus de 100 tonnes de foin chacun de ramassé. Nous avons entendu dire que le gouvernement [illegible] dont nous envoyer prochainement 5,000 têtes de bêtes à cornes.

—S. G. Mgr Charlebois est parti pour les missions du nord; il sera de retour vers le 17 août.

—Le R. P. G[illegible], O.M.I., est parti pour Winnipeg pour une retraite de quinze jours; il doit revenir vers le 17 août.

—M. et Mme [illegible], l'avocat Gélina et Louis Viard sont partis en voyage à Montréal et Québec pour [illegible] mois.

—Les [illegible] de notre population se composent de Canadiens français.

Les principaux marchands canadiens sont les suivants:

MM. [illegible], Smith, [illegible], Millard, épicier [illegible]; L. Lafontaine, orfèvre, P. H. Lafontaine, restaurant [illegible] salle de billard; P. [illegible]; J. Joyal et P. [illegible]. M. P. Trudeau est [illegible] trésorier de notre ville.

—La semaine [illegible] de passage [illegible] les RR. PP. Turquetil et Pio[illegible] en route pour les missions des esquimaux de Chesterfield Inlet. Leur voyage durera environ un mois et demi.

—*On dit qu'après la guerre notre ville sera* [illegible] sur tous les rapports.

Tous réussis [illegible] temps dur.

—Il y a environ 800 jeunes gens de partis pour la guerre [illegible] beaucoup aux sports.

Nous comptons environ 45 bateaux, gros et [illegible] sur la Saskatchewan et les lacs environnants.

BEAUMONT, Alta

Honneurs—Nous sommes heureux d'annoncer le succès de Blanche et Wilfrid Leblanc aux examens [illegible] sème grade. [illegible] a trois ans, ces [illegible] enfants étaient dans le troisième grade et grâce à leurs talents naturels ils ont, tout deux, avancé [illegible] en quelques années l'espace du [illegible] sème grade. Les examinateurs ont [illegible] de bonnes notes et leurs papiers faisaient preuve d'une capacité bien au-dessus de la moyenne. Wilfred s'est surtout fait remarquer en histoire et en arithmétique et Blanche, en composition. Ces lauréats sont les enfants de M. et Mme Fred. Leblanc de cette paroisse, et élèves de M. N. A. Burrell. Honneur à ces braves petits Canadiens qui ont su acquérir dans peu de temps la langue anglaise, tout en faisant de [illegible] progrès dans la langue française.

—Nos félicitations à Mlle Marie-Rose Blanchard, élève des Soeurs de Morinville, qui grâce à un travail assidu, a passé avec distinction au mois de juin ses examens provinciaux du X et du XI grade.

—Mlles Lucienne Blanchard et Marie Vangeois, du couvent de Morinville, ont obtenu succès aux examens du IX grade de cette province. Ces deux demoiselles sont d'anciennes élèves de M. N. A. Burrell qui, l'année précédente, avait présenté Maria pour le [illegible].

—Mlle Melonia Chalifoux, élève des Fidèles Compagnes d'Edmonton, vient de remporter un beau succès aux examens du XI grade.

—Mlle Emilie Maltais, élève du couvent de Morinville et fille de M. et Mme Adélard Maltais, de cette paroisse, a également obtenu succès aux examens du XI grade.

—Avis est par les présentes donné à ceux qui reprochent aux petits Canadiens de méconnaître l'anglais, de lire attentivement cette liste et de remarquer que dans une petite paroisse canadienne de petits Canadiens et Canadiennes obtiennent succès, là où les ennemis de notre race n'obtiennent que revers.

La Récolte—Quelques rares privilégiés auront cette année la satisfaction d'avoir un peu de grain à vendre. Que de châteaux on s'était bâtis et que d'argent en allait faire! Après la gelée de la semaine dernière, tous ces beaux rêves se sont évanouis.

Visites—Le R. P. LeGoff, du Lac la Biche nous visitait dimanche; malheureusement il ne nous a pas adressé la parole à la messe.

—La famille Vézina, de Fort Saskatchewan, était en visite chez M. Jean Royer.

—M. et Mme Alfred Desnoyers et leur petite fille Rolande sont actuellement dans la province de Québec chez leurs parents.

—M. André Desnoyers était de passage ici en route pour St-Jean-Baptiste de Rouville.

ARBORFIELD, Sask.

Baptêmes—Zenon-Hector, fils de M. et Mme Delphin Michaud, né le 25 juillet, baptisé le 26. Parrain et marraine: M. et Mme Zenon Chamberland.

—Marie-Marthe-Marguerite, fille de M. et Mme Joseph Brisebois, née le 1er août, baptisé le 2. Parrain et marraine: M. Henri et Mlle Donalda Brisebois.

Nos écoles—L'école "Goyer" conserve son ancienne institutrice, Mlle Deveaux. La soeur de celle-ci viendra occuper le poste de maitresse d'école à l'"Arborfield".

Une jeune institutrice bilingue, Mlle Jeanne Richer, envoyée par l'Interprovinciale, a été acceptée avec empressement par l'école "La Marseillaise".

Ces trois écoles ont donc enfin des maitresses catholiques, ce qui est d'une importance capitale. Notre satisfaction serait complète si la langue française était enseignée dans chacune d'elles.

Un de nos jeunes soldats, M. Armand Généreux, est revenu de Régina, après avoir obtenu son exemption provisoire.

—M. J. Chabot vient de nous quitter pour se rendre dans la province de Québec, et dire adieu à ses parents, avant de partir pour la guerre.

FRENCHVILLE, Sask.

M. D. Auger a été opéré pour l'appendicite à Ponteix. Espérons qu'après quelques jours de séjour de la part des bonnes soeurs il pourra revenir au milieu de sa famille.

M. Touchette, un soldat revenu du front, vient s'établir définitivement sur la terre.

—Si Bo[illegible] lisait le *Patriote*, maintenant qu'il est auprès des autorités britanniques, il n'oublierait certainement pas le regretté Paddy.

—Nous avons hâte de voir notre ami Arthur avec son nouveau modèle [illegible]. Probablement, vu les grosses pluies, il lui est bien difficile de venir jusqu'ici.

M. Aimé Parent est de retour de l'hôpital de Ponteix, après une opération à la main.

M. J. Parent, père, a fait l'acquisition d'une automobile.

ST. LOUIS, Sask.

Saint-Louis aura sa journée des écoles le 25 au soir. Rafle d'un beau cochon de race, séance récréative et discours de circonstance par des orateurs choisis. Venez en foule, la séance commencera vers les huit heures du soir à l'école du district No. 11, toute voisine de l'église.

On est à construire une addition au couvent pour accommoder le grand nombre d'enfants qui s'annoncent.

—Le village de St-Louis était fort animé jeudi dernier à l'occasion des "sports" organisés par M. S. McDougall. Les courses de chevaux ont été très intéressantes.

—Les champs sont d'une apparence merveilleuse à Saint-Louis. Si la divine Providence nous conserve ce qu'elle est en train de nous donner, nous aurons une moisson superbe.

Donc au 25 pour nos écoles!!!

PROGRAMME—1 Musique. 2. Bienvenue. 3. Discours. 4. Rafle. (don de Lionel McLeod). 5. Comédie: "Miss Arabella fait ses confitures".

Personnages

Miss Arabella	Mme J.-M.-P.McLeod
Maud	Mme Louis Bello?
Suzy	Mlle Isabelle McLeod
Lucy	Mlle Maria Nolin
Clary	Mlle Honorine Boucher

6 Remerciements: Musique: O Canada

BIG RIVER, Sask.

Big River a été témoin d'un mariage select mardi dernier le 6 courant. M. Patrick Gillispie, un de nos braves Ecossais catholiques de Big River, conduisait à l'autel Mlle Marie Doris Durand. M. A. Rochefort servait de témoin au marié tandis que Mlle Durand était au bras de son propre père. Le garçon d'honneur était M. O. Godin en compagnie de Mlle V. Durand, fille d'honneur. Après la cérémonie un splendide dîner fut servi chez M. Arthur Durand, le père de la mariée et le soir chez le même, une soirée toute intime où l'on s'amusa de fort bon coeur.

"REFRAINS DE CHEZ NOUS"

UN CHANSONNIER POPULAIRE EDITE PAR L'ACTION FRANÇAISE.

"La chanson, comme la baïonnette, a-t-on dit, est une arme *française*."

Il ne faut donc pas s'étonner de trouver un chansonnier parmi les publications, toutes consacrées à la défense française, que la Ligue des Droits du français répand à profusion depuis quelques années.

Ce recueil d'airs connus et aimés forme partie de la série appelée "Bibliothèque de l'*Action française*", par laquelle cette revue prolonge et complète son action. Le premier numéro de la série comprenait la conférence faite par le Père Louis Lalande sur "La Fierté". Le deuxième, intitulé "Pour l'*Action française*", reproduisait intégralement une conférence de M. l'abbé Lionel Groulx. Ce recueil de 10 pages, sous couverture illustrée par Albert Ferland, comprend une trentaine de refrains populaires (paroles et musique).

Le but de cette nouvelle publication fut récemment indiqué en ces termes par M. Omer Héroux, l'un des directeurs de l'*Action française*: "Ce qu'elle (l'*Action française*) veut faire voler sur les ailes de la chanson, d'un bout à l'autre du continent, c'est la vieille tradition canadienne: ce sont les sentiments, les aspirations, les rêves des aïeux et de ceux qui veulent les continuer".

Nous n'avons aucun doute que nos populations, imbues de cette ferme détermination de résistance française accueilleront avec tout l'enthousiasme qu'il mérite ce chansonnier, modeste d'aspect et de prix (10 sous l'unité, 11 sous franco) composé d'un choix de pièces exclusivement patriotiques et très appropriées aux besoins actuels.

Chanter, c'est ma façon de me battre et de croire!

proclamait Chanteclerc. Que ce mot d'ordre soit aussi celui de tous, Acadiens, Canadiens-français et Franco-Américains.

G. D.

P.S.—Ajoutons, en guise de renseignements d'ordre pratique, que les "Refrains de Chez-nous" comme aussi les autres numéros de la "Bibliothèque de l'*Action française*", se vendent $1 la douzaine, $8 le cent, $70 le mille, frais de port en plus. Adresser toutes les commandes par quantité—il est permis de mêler les brochures dans une même commande, pour bénéficier des conditions de vente en quantité,—au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

PROFIT DIFFERENT

Cluckstein—Sais-tu que Isaac vient encore de passer au feu?

Jacobs.—Quel homme chanceux! Qu'a-t-il *reçu* cette fois-ci?

Gluckstein.—Trois ans de pénitencier!

A MERITE UNE MEDAILLE EN OR

Une autorité à Cincinnati nous dit comment faire sécher un cor et l'enlever complètement

Vous tous, hommes et femmes qui avez des cors aux pieds ne devez plus souffrir. Cet homme dit qu'en appliquant quelques gouttes de "freezone" sur un cor endolori, il sèche et s'enlève tout entier avec la racine, sans vous faire endurer la moindre souffrance. Et ce qui est plus, vous pouvez porter avec aise les chaussures qui vous martyrisaient auparavant.

Un quart d'once de freezone coûte bien peu dans une grande pharmacie; mais suffit à enlever n'importe quel cor. Vous devriez essayer cela: ça coûte peu de chose et l'on dit que freezone n'irrite pas les tissus de la peau.

Si votre femme porte des chaussures avec talons hauts elle se réjouira à cette nouvelle.

Devonshire.

[L.S.]

CANADA.

PROCLAMATION

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner,—SALUT:

PROCLAMATION d'amnistie conditionnelle concernant ceux des hommes de la classe I sous l'empire de la *Loi concernant le Service Militaire, 1917,* qui ont désobéi à notre Proclamation du 13 octobre 1917, ou aux ordres de se rapporter pour le service, ou qui sont déserteurs ou absents sans permis de la Force expéditionnaire canadienne:

E. L. NEWCOMBE, Sous-ministre de la Justice, Canada.

ATTENDU qu'un nombre considérable d'hommes de la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, appelés au service actif dans la Force expéditionnaire canadienne pour la défense du Canada par Notre proclamation du 13 octobre 1917,—bien qu'ils soient par là devenus légalement enrôlés dans le service militaire canadien,—

Ont fait défaut de se rapporter pour le service, suivant qu'ils en étaient légalement requis sous l'empire de la dite Loi concernant le Service Militaire et des règlements promulgués en conséquence, y compris Notre Arrêté-en-conseil en date du 20 avril dernier,—

Ou ont déserté,

Ou se sont absentés sans permis de Notre Force expéditionnaire canadienne;

Et Attendu qu'il est représenté que la situation grave et regrettable dans laquelle ces hommes se trouvent, est due, dans bien des cas, au fait que, nonobstant l'information et l'injonction fournies par Notre dite proclamation, ils ont mal compris leur devoir ou leur obligation, ou ont été induits en erreur par les conseils de gens mal inspirés, déloyaux ou séditieux;

Et Attendu que Nous désirons, dans la mesure possible éviter l'infliction des lourdes pénalités édictées par la loi pour la punition des offenses graves dont ces soldats se sont rendus coupables,—et leur fournir l'occasion, dans une période de temps limitée, de se rapporter et mettre leurs services à la disposition de la Force expéditionnaire canadienne,—comme ils sont légalement tenus de le faire et comme cela est nécessaire à la défense de la Puissance du Canada,

SACHEZ MAINTENANT que dans l'exercice de Nos pouvoirs, et de notre bon vouloir et plaisir, nous proclamons, déclarons, publions et portons à la connaissance de tous, QUE LES PÉNALITÉS ÉDICTÉES PAR LA LOI NE SERONT PAS IMPOSÉES OU EXIGÉES au sujet des hommes appartenant à la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, qui ont désobéi à Notre proclamation susdite, ou qui, ayant reçu avis de Nos registraires ou députés-registraires de se rapporter à une date passée, ont manqué de se rapporter ainsi; ou qui, s'étant rapportés et ayant obtenu un congé, ont manqué de se rapporter à l'expiration de leur congé, ou qui ont déserté de Notre Force expéditionnaire. POURVU QUE CEUX CONCERNÉS SE RAPPORTENT POUR LE SERVICE LE OU AVANT LE 24 AOUT 1918.

Et NOUS AVERTISSONS STRICTEMENT TOUS LES HOMMES AINSI CONCERNÉS ET LEUR SIGNIFIONS SOLENNELLEMENT, ainsi qu'à ceux qui emploient, reçoivent, cachent ou assistent ceux-là dans leur désobéissance, que s'ils persistent dans leur défaut de se rapporter, dans leur absence ou dans leur désertion jusqu'à l'expiration de la date en dernier lieu mentionnée, ils seront poursuivis et punis avec toutes les rigueurs et la sévérité de la loi, ET DEVIENDRONT PASSIBLES DU JUGEMENT DE NOS COURS MARTIALES QUI SERONT ASSEMBLÉES POUR JUGER CES CAS, ou de tous autres tribunaux compétents; et aussi que ceux qui emploient, reçoivent cachent ou assistent ces hommes, deviendront eux-mêmes strictement soumis aux mêmes pénalités que les coupables principaux et sujets aux mêmes punitions, pénalités, forfaitures que la loi met à la disposition des autorités pour la punition desdites offenses.

POURVU que rien de ce qui est contenu dans Notre présente proclamation ne soit interprété comme diminuant l'obligation dans laquelle se trouvent ces hommes de se rapporter au service le plus tôt possible, ou comme leur accordant l'immunité contre l'arrestation ou la détention qui pourrait être effectuée dans l'intervalle dans le but de les forcer à l'exercice du service militaire; Notre intention étant seulement de ne pas prononcer ou de remettre les pénalités encourues jusqu'à présent pour défaut de se rapporter, pour absence sans permis ou pour désertion, dont seraient passibles les hommes décrits plus haut, qui le ou avant le 24 août prochain seront rentrés dans l'exercice des devoirs militaires auxquels ils sont astreints.

De tout ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner, sont par les présentes requis de prendre connaissance, d'obéir strictement et se conformer à Nos présents commandements, directions et exigences, et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce PREMIER jour d'AOUT, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix huit, et de Notre règne la neuvième.

Par ordre,

Thomas Mulvey

Sous-secrétaire d'État.

ÉVANGILE

Le treizième Dimanche après la Pentecôte

EN ce temps-là, Jésus traversait la Samarie et la Galilée pour se rendre à Jérusalem. Comme il entrait dans un village, il rencontra dix lépreux qui s'arrêtèrent loin de lui, et s'écrièrent: Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. Dès qu'il les aperçut, il leur dit: Allez, montrez-vous aux prêtres. Et pendant qu'ils y allaient, ils se trouvèrent guéris. L'un d'eux, aussitôt qu'il se vit guéri, retourna sur ses pas en glorifiant Dieu à haute voix, et, se prosternant le visage contre terre, aux pieds de Jésus, il lui rendit grâces. Or, c'était un Samaritain. Jésus dit alors: Les dix n'ont-ils pas tous été guéris? Où sont donc les neuf autres? Il n'y a que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu. Et s'adressant au Samaritain: Levez-vous, lui dit-il; allez, votre foi vous a sauvé.

Dimanche dernier, Notre-Seigneur nous enseignait la charité envers le prochain. Il nous prêche aujourd'hui un autre devoir, celui de la reconnaissance. Combien d'entre nous, comme les neuf lépreux, ne songent qu'à demander au ciel des faveurs, sans remercier jamais par la suite celui qui [illegible]. Nous ne devrions pas oublier, pourtant, que l'action de grâces est toujours récompensée par une grâce nouvelle, jusqu'à ce que nous obtenions la dernière et la plus grande des grâces: celle du salut éternel.

EN FAMILLE

Le bien de tous par l'effort de chacun

LE FOYER
C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

FEUILLETON DE LA PAGE DE FAMILLE

L'invincible Obstacle

PAR LE R. P. HUGOLIN, o. f. m.

En après un silence:

—Écoutez, Marguerite. Pour vous, j'irai moi-même auprès de mon père encore une fois, je m'humilierai devant lui, je le supplierai de ne plus jamais donner de boisson à votre père. Ce sera bien inutile, je le sais, mais je veux faire cela pour vous...

—Non, Léon, je ne le veux pas: puisque c'est inutile, n'en parlez pas.

—Pour Marguerite, et ce soir même. Je ne veux omettre aucune tentative. Mais ce sera mon dernier effort auprès de lui, ajouta-t-il avec amertume. Ne vous faites pourtant pas illusion sur l'issue de ma démarche.

—Je vais prier pour vous, quelque chose me dit que vous allez réussir.

Une demi-heure plus tard, Léon, qui avait fait taire ses répugnances et refoulé son ressentiment, le cœur préparé du reste à recevoir un refus humiliant et des injures, entrait chez son père, non par la porte de la buvette, mais par celle du logement attenant. Son père était sans doute au bar; il hésita: attendrait-il l'aubergiste, ou aller l'y chercher?

À ce moment, un bruit de lutte où se mêlaient des râles frappa ses oreilles. Ce bruit venait de la buvette. Il accourut et vit, en entrant, son père aux prises avec un homme qu'il reconnut pour être Gaspard Préville. Celui-ci tenait l'hôtelier à la gorge et l'étranglait. Un cri spontané jaillit des lèvres de Léon:

—Lâchez-le!

Nous savons le reste. Léon, dans le tumulte des pensées qui remplirent soudainement son cerveau songea avant tout à Marguerite:

—Sauvez-vous!

Cela voulait dire: je vous promets le secret!

Il devait le garder, ce secret, jusqu'à l'héroïsme...

IX

L'hôtelier avait été étranglé net; les premiers clients qui le lendemain matin pénétrèrent dans la buvette reculèrent épouvantés devant son cadavre.

Dans toutes les bouches vola aussitôt la sinistre nouvelle: Darbois a été assassiné.

Quel pouvait être l'auteur du meurtre? La rumeur ne fut pas lente à le désigner: ce ne pouvait être que Léon. N'avait-il pas juré à son père qu'il se vengerait? Et après être disparu durant deux semaines, n'était-il pas revenu au village précisément la veille du meurtre?

Quelques heures plus tard Léon était arrêté sous inculpation de meurtre, et conduit à la prison de Saint-Jean. L'enquête préliminaire conclut à sa mise en casation. Le terme des assises criminelles s'ouvrait quelques jours plus tard, et la cause du Roi *versus* Léon Darbois se trouvant être seule au rôle, le procès du malheureux jeune homme suivit de près son arrestation.

Il plaida "non coupable", selon le terme consacré.

Les témoins à charge ne dirent que ce que nous savons déjà. L'ensemble de leurs témoignages constituait une présomption accablante contre le prévenu; sa haine contre l'hôtelier, sa déclaration publique qu'il se vengerait, sa disparition du village, puis son retour le jour du meurtre—car l'enquête du coroner avait démontré que Darbois était mort le soir même—mais il n'en ressortait aucune preuve directe.

Léon protesta de son innocence, puis se renferma dans un mutisme absolu, ne voulant rendre aucun compte de ses démarches à Saint-Ovide le jour du meurtre. Cette attitude lui était certes peu favorable. Mais après tout, quelles preuves avait-on de sa culpabilité? Un jury avait-il jamais condamné un homme sur de simples conjectures? L'avocat de Léon appuya fortement là-dessus, et visiblement, après sa plaidoirie, les membres du jury parurent sympathiques au malheureux jeune homme.

Les plaidoiries terminées, le jury se retira pour délibérer.

Or pendant que se débattait entre ces douze hommes le sort de Léon Darbois, à Saint-Ovide une autre scène se passait, des plus dramatiques.

Lorsque Gaspard Préville, son coup accompli dans un accès de rage où l'alcoolisme chronique avait sa large part d'influence, était revenu à lui, il avait été atterré. Il avait tué!... Pour échapper à l'horrible vision qui ne le quittait pas d'une seconde, il se replongea dans l'ivresse. Depuis huit jours que son crime avait été commis, il n'avait pas eu une lueur de raison.

Que l'on juge de l'état d'âme de sa malheureuse fille! Léon accusé de meurtre—à tort, elle n'en doutait heureusement pas—, et son père entièrement et plus que jamais repris par la maudite passion!

La pauvre enfant était littéralement au supplice, et il était merveilleux que ces coups inattendus et terribles n'eussent pas été fatals à sa santé à peine rétablie. Il lui était cependant réservé une épreuve plus épouvantable encore.

(A Suivre)

Les deux richesses

La guerre nous a apporté bien des maux. Elle aura eu pourtant quelques bienfaisants résultats. N'a-t-elle pas libéré un grand nombre d'entre nous de la frivolité et de l'extravagance, et n'a-t-elle pas ramené la plupart de nos familles aux saines traditions de labeur et de simplicité qui ont fait, dans le passé, la force de la nation canadienne?

L'économie que nous avions désappris à pratiquer la cherté de la vie nous y oblige. La restriction d'une foule de désirs inutiles et de besoins factices qui entretenaient notre mollesse et notre goût de la parade, les circonstances nous l'imposent. Et c'est heureux.

En secouant le joug de la mode, en se dégageant du monde et de ses préjugés, nous sortons du royaume de la bagatelle pour entrer dans celui du vrai. Peut-être saurons-nous enfin découvrir et apprécier, sous des apparences souvent trompeuses, la valeur réelle des êtres et des choses.

La sottise arrogante, fût-elle dorée sur toutes les coutures, verra alors diminuer son prestige; le clinquant du luxe et la somptuosité des toilettes dissimuleront moins, à nos yeux mieux ouverts, l'indigence du mérite.

Les plus jeunes ne profiteront pas moins que leurs aînés de ce retour à la modération.

Elle sera pour eux conseillère de travail et [illegible] d'énergie. Elle leur fera comprendre plus tôt le sérieux de la vie et les préparera mieux que la satisfaction de tous leurs caprices et l'habitude des dépenses ruineuses aux devoirs qui les attendent.

Que la recherche avide du superflu ne nous tente donc pas, et, à l'occasion, ne regrettons pas si amèrement les biens perdus.

La supériorité morale acquise par l'acceptation [illegible] des privations nécessaires, par l'appréciation exacte des choses et par la trempe solide du caractère n'est-elle pas une richesse qui paye largement toutes les autres?

ANNETTE SAINT-AMANT

L'effort nécessaire

Il en est de la parole humaine comme de la poignée de grains que jette en terre "le geste auguste du semeur". Ils ne lèvent pas tous et il en faut semer beaucoup pour qu'il en germe quelques uns. *Semons et répandons aussi les idées que nous croyons justes.* Si les effets s'en font attendre, ne nous décourageons pas pour cela! L'effort utile et vraiment fécond n'est pas l'effort d'un jour, l'effort bruyant, mais l'effort lent, l'effort patient et soutenu, l'effort quotidien.

Brunetière

ASSOMPTION

Marie a pris du ciel le radieux chemin
Elle monte sereine et verse à pleine main
Ses bénédictions sur la ville sacrée,
Par le sang de Jésus à jamais consacrée.

Les filles de Solyme, aux lèvres de carmin,
Interrogent le Juif et le soldat romain
Et s'étonnent de voir la lumière azurée
Qui fait la plaine bleue et la mer diaprée.

Et Jean, lui, rentre seul en son pauvre logis.
Longtemps il reste là brisé, les yeux rougis.
Puis, baissant tout à coup son front blanc
comme un cierge.

Son front où luit déjà la gloire des élus,
Il pleure les beaux jours à jamais révolus
Où son toit abritait l'auguste et sainte Vierge.

Elise Tichon

LA BONNE MÉNAGÈRE

CONSERVONS NOS LÉGUMES

TOMATES.—Plongez les tomates dans un bassin d'eau bouillante pendant 1½ minute environ ou—ce qui est mieux encore—jusqu'à ce que la pelure commence à se fendiller et puisse facilement s'enlever. Retirez-les ensuite et faites-les refroidir aussitôt dans un bassin d'eau froide. Pelez-les en ayant soin d'enlever la partie dure et blanchâtre, où adhérait le pédoncule, ainsi que toute partie gâtée ou verdâtre. Ainsi préparées, mettez-les en entier dans les bocaux. Si elles sont trop grosses, divisez-les en deux seulement et, au moyen d'une cuiller, pressez-les—sans cependant les écraser—de manière à remplir les vides, et ajoutez une cuillerée à thé de sel par bocal d'une contenance d'une pinte. Fermez les contenants et faites-les stériliser dans un bassin d'eau bouillante pendant 22 minutes.

BLÉ-D'INDE—Débarrassez les épis de leurs enveloppes et plongez-les dans l'eau bouillante pendant 5 minutes. Pour certaines variétés plus résistantes que d'autres, il faudra les laisser 10 et quelquefois même 15 minutes.

Faites refroidir ensuite dans un bassin d'eau froide. Au moyen d'un couteau bien aiguisé, enlevez le grain de maïs en le coupant à la moitié ou aux deux-tiers. Avec le dos du couteau, raclez tout ce qui reste dans les alvéoles, mais n'enlevez pas les alvéoles elles-mêmes.

Versez le produit dans les bocaux jusqu'à ½ de pouce du bord, remplissez-les d'eau bouillante, ajoutez une cuillerée à thé de sel par pinte de produit et fermez les récipients.

Faites stériliser dans l'eau bouillante pendant 3 heures.

Pour le maïs conservé sur épi, il faut n'employer que des bocaux ayant une contenance d'un demi-gallon.

FÈVES EN GOUSSES—Après avoir enlevé les fils et les deux extrémités des gousses, faites-les blanchir dans l'eau bouillante, ou—mieux encore—soumettez-les à l'influence de la vapeur pendant 5 à 10 minutes. Cette dernière opération se pratique dans une simple bouilloire ou récipient émaillé de grandeur suffisante, dans lequel on place un fond mobile en fil métallique ou en bois destiné à supporter le produit au-dessus de l'eau bouillante. Ce blanchiment à la vapeur dure de 15 à 20 minutes. On ajoute de l'eau jusqu'au niveau du fond mobile et l'on pose le couvercle sur le récipient. Plongez-les dans l'eau froide et remplissez immédiatement les bocaux en pressant le produit le plus possible. Ajoutez de l'eau bouillante, une cuillerée à thé de sel par pinte et faites stériliser pendant 2 heures dans l'eau bouillante.

Les avoir-vivre

Ne piquez pas les bouchées de viande avec votre fourchette tenue de la main droite. Ce geste s'exécute avec la main gauche, afin d'éviter le va-et-vient, et les changements perpétuels de la fourchette et du couteau.

N'étalez pas votre serviette sur votre poitrine; laissez-là pliée sur les genoux.

Ne parlez pas de cuisine à table: ne dites pas le prix des fruits ni des vins de choix servis aux convives.

Ne chantez pas au dessert dans les repas de noces; c'est une mode surannée.

Une femme ne se met pas à table en face de son mari, sans avoir une tenue nette et soignée.

"En voiture" un homme ne prend pas la place du *fond* quand il accompagne des dames.

"En auto" une femme ne se place pas auprès du chauffeur, à moins que ce ne soit son mari, son frère, un proche parent ou un vieil ami de la famille.

Il ne faut pas dans une voiture publique parler ou rire à haute voix et prendre tous les voyageurs pour confidents de ses affaires.

Oh! si heureuse!..

La journée avait été maussade. Depuis deux jours déjà le ciel était de ce gris qui, mais vous, veut déteindre sur l'âme et fait monter à sa surface ces souvenirs du passé pour lesquels on sent la lèvre frémir, prête pour un sanglot.

M'eut-il été donné de toucher la balance qui pèse les heures sombres j'aurais déposé alors dans l'autre plateau... du soleil, oh! beaucoup de soleil et une de ces bonnes petites brises qui passent comme un bruit d'ailes sur les gros chagrins.

Un peu par homéopathie, un peu par distraction j'allai rejoindre ma femme de peine qui depuis l'heure matinale était sous le fardeau.

Elle me redit son histoire... toujours la triste "même". La vie l'avait jetée, il y a quelques années auparavant, avec cinq petits enfants que chaque matin elle confiait à la Providence pour aller gagner ce pain quotidien que demandaient avec confiance leurs petites lèvres affamées.

Comme elle était lamentable l'histoire de cette pauvre de qui le bonheur n'avait jamais voulu et qui tous les jours avait à recharger sa croix sur ses épaules. "Vous étiez à l'église hier?" lui ai-je dit.—"Oh! oui, Madame".—"La cérémonie a été bien belle n'est-ce-pas?" —"Oh! oui, Madame, bien belle... J'ai fait la sainte Communion...

J'ai prié... j'étais heureuse. Oh! tenez, Madame, il faut que je vous le dise... Si heureuse!... que je ne pus retenir mes larmes et longtemps je pleurai."

. . . .

Religion sublime et consolante voilà bien encore ce que nous te devons et il n'est que toi pour faire couler des larmes de joie sur un visage raviné par la misère et son cortège de peines.

. . . .

Et j'appris de cette humble dignifiée par la souffrance qu'après tout peu importe la manière dont se dépense une vie, si nous avons en nous les joies du Paradis.

PAYSE

Prince-Albert.

La reconnaissance est pareille à cette liqueur d'Orient, dont parlent les voyageurs, qui ne se conserve que dans les vases d'or; elle parfume les grandes âmes et s'aigrit dans les petites.

Le Coin des Enfants

LA ROSE

La petite Marie, ayant une toilette recherchée, sortit un dimanche matin de la maison. "Qu'elle est belle et délicate! quelle fraîcheur et quel éclat!" disait un étranger qui causait avec le voisin. Marie lui fit une gracieuse révérence et le remercia de son compliment. Mais les deux hommes se mirent à rire, et le voisin lui dit: "Ce n'est pas de toi, petite sotte si vaine et si pâle, que ce monsieur voulait parler, mais bien de cette belle rose que tu as dans ton bouquet: c'est la première que nous voyons de cette année."

Souvent ainsi les vaniteux, croyant charmer s'attirent honte et ridicule.

LA POLITESSE

Il faut se montrer convenable avec tout le monde. Quand on entre dans une maison, on doit se découvrir et rester debout jusqu'à ce qu'on soit invité à s'asseoir. Un enfant surtout est tenu de se conduire ainsi. De même, quand un étranger vient chez ses parents, l'enfant doit le saluer, lui offrir une chaise, ne pas se placer devant lui et ne prendre part à la conversation que lorsqu'il y est invité.

POUR JOUER SUR LE DAMIER

Jeu du loup et des moutons.—Deux joueurs. Un damier ordinaire. 1 loup (pion noir) et 6 moutons (6 pions blancs).

Les pions se placent sur la 1ère ligne des dames—aussi bien le loup que les moutons. Le loup se place où il veut, les moutons se placent sur toute la ligne formant donc barrière. Les moutons ne peuvent faire qu'un pas en avant, en oblique, comme au jeu de dames; tandis que le loup, toujours en oblique, va, vient, recule. Le but du jeu est, pour les moutons, de cerner le loup de façon qu'il ne puisse plus bouger; si au contraire le loup réussit à franchir, à passer derrière les moutons, c'est lui qui gagne la partie.

Mes petits amis m'écrivent...

Fournierville, le 19 juillet 1918

Chère Mademoiselle,

Il y a longtemps que je voulais venir causer avec vous charmante demoiselle. Mais j'étais chez ma sœur et j'allais à l'école. Je n'ai jamais été à l'école française avant ce printemps. Ma sœur qui était l'aînée m'a appris à lire, à compter, et m'a montré mon catéchisme et c'est ainsi que j'ai pu recevoir le bon petit Jésus, lui qui est si bon. Mais si le bon petit Jésus le veut, ma sœur et moi nous irons au couvent de Laflèche, cela est une très bonne place pour une fillette comme moi. Je suis dans le grade 8 en anglais et dans le 3ème cours en français et j'ai 12 ans. Maintenant je suis à la maison paternelle, je suis venue passer les 2 semaines de vacances avec ma bonne maman. Je m'aide à traire les vaches, à laver la vaisselle, à laver le plancher, à faire les lits et à balayer. J'aime bien cela. Et j'aide aussi à tenir le jardin assez propre. Je suis fière Mademoiselle de venir causer avec vous quelques instants.

Pour aujourd'hui c'est assez, mais je reviendrai encore. Et je suis votre amie parce que vous aimez les petits enfants.

Marie-Anne FOURNIER (12 ans)

Beaumont, le 23 juillet 1918.

Chère Mlle St-Amant,

C'est la première fois que je vous écris. Je ne sais pas beaucoup de français. Je suis dans le cours élémentaire de grammaire française et dans le troisième livre de lecture.

Nous sommes maintenant en vacances. Le dernier jour d'école il y a eu une belle distribution de prix. Tous les enfants étaient très contents et tout quand ils ont reçu chacun le portrait de notre maître qui nous a été cette année. Je garderai toujours ce beau souvenir, car j'ai de la peine de le voir partir. M. le Curé nous a fait un beau discours et nous a dit que nous allions perdre un bon maître. M. Barrell nous a donné sa bénédiction.

Nous avons eu quelque temps de chaleur et de sécheresse. Les grains et les jardins commencent à souffrir. Mais nous avons eu ces jours-ci une pluie bienfaisante qui a fait reverdir tous les champs et a remis la joie et l'espérance dans le cœur de tous les habitants.

Tous les jours nous prions pour que la guerre arrête.

Votre petit ami,

Eric VALLÉE ([illegible] ans)

Saskatoon, le [illegible] juillet 1918.

Bien chère Demoiselle,

Puisque vous accueillez avec tant de bienveillance les petites amies, je suis certaine que vous me donnerai volontiers un petit coin.

Cela vous fera sans doute plaisir d'apprendre que j'ai reçu un certificat pour le "Palmer Method of Business Writing". Jusqu'à l'année dernière je suis au pensionnat de Notre-Dame de Sion à Prince-Albert. L'année dernière j'ai continué mes études à l'Académie St-Joseph, St-Paul, Minnesota. Je suis âgée de onze ans et la plus jeune de celles qui reçurent des certificats.

Veuillez agréer chère Demoiselle l'expression de mon hommage respectueux.

Agnès CHARLEBOIS (11 ans)

Harris, le 21 juillet 1918.

Bien chère Amie,

Voilà six mois que je suis dans la Saskatchewan. Avant je restais dans la province de Québec. J'ai éprouvé bien de la peine en quittant mes parents qui étaient si bons pour moi. Je me suis vite attachée à mes nouvelles amies, avec qui je m'amuse beaucoup.

Il y a quelque temps une de mes compagnes de classe du nom de Mariette Van-Andel, est venue me chercher pour aller faire un tour à cheval. Comme c'était la première fois que j'y allais, j'ai eu une peur effrayante qui me fit tomber au bas du cheval, je suis tombée dans ses pattes et le cheval passa sur moi sans me toucher. Ma compagne est venue à mon secours, mais c'était trop tard, je me suis levée et je n'étais presque plus capable de marcher.

Je finis en me disant votre petite amie.

Lauretta BRIAND (14 ans)

Benson, le 25 juillet 1918.

Chère Demoiselle,

En lisant l'autre jour "Le Patriote", j'ai aperçu le beau "coin des enfants", qui m'a beaucoup intéressée.

Je suis à Benson depuis six mois, chez mon grand-père. Je suis venue remplacer une de mes tantes qui est entrée au Noviciat des Sœurs Grises, et c'est mon autre tante en allant la conduire qui m'a emmenée avec elle.

J'ai encore trois sœurs, et cinq frères, chez nous, de sorte qu'ils peuvent bien se passer de moi.

J'aime bien cela ici, j'aide à traire les vaches, et j'ai soin des petits poulets, nous en avons cent cinquante.

Je vais à l'école anglaise ici, notre maîtresse est protestante, mais elle est gentille. Quand je suis chez nous je vais à l'école des Sœurs, que j'aime beaucoup.

Je retournerai probablement cet automne quoique je ne m'ennuie pas.

Ma tante est à me montrer le crochet que j'aime bien.

Je me promène souvent en auto de sorte que le temps passe vite.

C'est tout pour ce soir, à une autre fois. D'une petite amie que vous ne connaissez pas, mais qui porte le même prénom que vous.

Annette LACHANCE (12 ans)

Mes petites amies, mes petits amis ne sont pas seulement intelligents, ils ont surtout du cœur: du cœur pour aimer ceux qui se dévouent pour eux et reconnaître leurs bienfaits; du cœur pour se dévouer à leur tour, l'heure venue. Comme je les trouve jolis et touchants ces mots qui reviennent à toute minute sous leur plume: "J'aide à maman, j'aime bien cela. Je travaille sur la ferme, je prends soin du bébé, j'aime bien cela. J'aime mes maîtresses. Notre bon maître, j'ai de la peine de le voir partir"... Jusqu'à moi qui bénéficie du rayonnement de cette affectueuse gratitude et à qui l'on s'efforce tant qu'on peut de faire plaisir!

Merci, mes chers petits amis. Continuez de me faire part de vos plaisirs, de vos succès, de vos projets, même de vos peines. Rien de ce que vous lui confiez ne reste sans écho dans le cœur de la grande amie.

Mes compliments à Mlle Agnès pour l'obtention de son certificat et merci pour l'aimable envoi de sa photographie.

La Directrice

Les passants et les chiens

(Très vieille légende russe)

Un soir deux amis causaient d'affaires en se promenant. Tout à coup un chien de garde se mit à aboyer après eux de dessous une porte, après lui un autre, puis un troisième, et encore d'autres, tant est qu'en un instant, il y en avait une cinquantaine à leurs trousses.

L'un prenait déjà une pierre...

—Tout doux, mon bon ami, dit l'autre; tu n'empêcheras jamais les chiens d'aboyer: tu ne feras qu'exciter encore plus toute la meute; va en avant, moi je suis plus au fait de leur nature.

En effet, au bout de cinquante pas à peine, les chiens s'étaient peu à peu calmés et bientôt on ne les entendit plus du tout.

Les envieux aboieront éternellement sur tout ce qu'ils verront; continue ton chemin seulement, ils se tairont bien vite et te laisseront tranquille.

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, SASK.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 14 AOUT 1918 — No. 31

FETES DU JOUR

Saint-Eusèbe. Prêtre romain d'une science profonde et d'une grande éloquence. Il combattit vaillamment l'Arianisme et fit prévaloir la véritable doctrine de l'Evangile contre les théories dissolvantes des novateurs. Il fut arrêté par ordre de l'Empereur Constance et mourut après sept mois d'une dure captivité.

Sainte [illegible]. [illegible] temps après [illegible] contre les Sarrasins, [illegible] plus tard un monastère où elle mourut en 850.

NOTES HISTORIQUES (5)

Vers d'autres lieux boisés dont les grands arbres [illegible] les rives et encadraient les champs, nous voulions voir [illegible] bois, et nous n'en trouvions pas sauf dans le mirage qui nous faisait courir des milles et des milles, bien vainement. Il nous semblait qu'on ne pourrait longtemps respirer dans ces plaines sans horizon et sous un ciel trop bas. Nous ne discutions pas la fertilité, mais nous mettions comme condition sine qua non l'agrément des bois. Mais il est vrai qu'il ne faut jamais dire: "Fontaine je ne boirai pas de ton eau." Et notre guide bienveillant, tout en ne tenant pas compte de l'expérience, se résigna à nous montrer d'autres régions boisées. La caravane partit pour Swift Current, Calgary, Red Deer, Lacombe, Stettler. Nous pûmes constater en [illegible] avant [illegible], que les villes poussaient là comme des champignons. Commencé, en effet, seulement depuis trois mois, et dans la forêt, Stettler était déjà un beau village plein d'activité. Nous eûmes de la peine à y trouver un lit, encore nous fallut-il grimper par une échelle dans une soupente, où se trouvaient hélas! je ne l'oublierai jamais, beaucoup plus d'habitants qu'on eût pu le penser. Le lendemain matin, nous partions pour la rivière Bataille et la Ribstone, qui nous ouvrait de nouveau la grande prairie. Vraiment nous aurions dû être satisfaits: durant toute la semaine nous avions voyagé à travers les bois. Eh bien! non. Sont-ils difficiles à contenter les colons! je devais le constater plus tard. M. Roy devait le penser en ce moment, et il aurait pu nous appliquer ce que je disais un jour à un chercheur par trop exigeant: "Mon ami, vous arrivez trop tard, vous auriez dû venir au temps de la Création, vous commanderiez quelque chose selon vos goûts." En tout cas, ce n'était pas du tout ce que nous avions rêvé. Des bosquets çà et là de petits trembles, c'est joli! mais cela serait bien mieux dans le parc d'un millionnaire que sur un pauvre homestead dont ils couvrent les trois quarts, car il faudra tout de suite les arracher à grand'peine pour les remplacer par des céréales ou du foin. Dans ces conditions, un seul quart de section était loin de nous promettre l'aisance, comme nous le constations d'ailleurs chez le bon abbé Féroux à Notre-Dame de Savoie. Alors, que faire?... Amende honorable à M. L. Roy et retour dans le sud de la Saskatchewan, qu'il nous avait tant affirmé être un pays de blé et d'avenir. Donc, résignés maintenant à vivre sans bois, en attendant qu'on en ait fait croître, et à payer notre chauffage au moyen des récoltes nous reprîmes la route de Winnipeg. R. Brousse descendit à Moose Jaw et se rendit à Weyburn pour y attendre les camarades et aller ensuite planter notre tente dans les prairies que nous avions parcourues le long de la future ligne Weyburn-Lethbridge. Mais aux bureaux de l'Immigration, M. Thomas Gelley allongea un peu nos plans: "Qu'avez-vous choisi, me dit-il? La prairie qui s'étend à l'ouest de Weyburn. Pourquoi ne pousseriez-vous pas plus loin, jusqu'à la rivière La Vieille, le long de laquelle se trouve un peu de bois. De nombreux Canadiens dont j'ai ici la liste, publiée par les journaux, s'y rendent sous la conduite de M. Edmond Gauthier, ils n'ont pas de prêtre, et d'ailleurs, la plaine est assez vaste pour contenir plusieurs paroisses." De fait j'appris que ce Monsieur avait été délégué par un groupe de ses compatriotes pour chercher l'emplacement d'une paroisse nouvelle et s'était rendu là avec quelques amis invités et conduits l'automne précédent par le Rév. M. Lemieux, de Wilcox. Ce Rév. qui lui-même avait mis à contribution les connaissances rurales d'un métis bien connu, Alexandre McGillis, surnommé Katchoce. Ils avaient décidé d'établir leur colonie à la Vieille et l'avaient baptisée, par droit de premier occupant, du nom de Gauthierville, qu'ils allaient être bien déçus de voir changé un beau matin en celui de Gravelbourg.

Pour nous, uniquement préoccupés du détail, il nous suffisait de savoir qu'il y avait là assez de la place, que la terre y était la continuation de celle que nous avions déjà vue, avec, en plus, l'agrément tant désiré de quelques arbres; nous n'avions plus à hésiter. J'écrivis immédiatement à P. Brousse les indications de M. Gelley et me mis en devoir de retrouver nos amis. Ils s'étaient dispersés dans la campagne afin d'observer l'agriculture du pays. Je voulus télégraphier à L. Gaillard, mais je trouvai qu'un télégramme coûtait bien cher! car j'en étais encore à traduire chaque dollar par cinq francs, et, de plus, n'étant pas agent payé du gouvernement, il me fallait, de [illegible] sérieusement avec l'argent dont je pouvais disposer. Je me contentai donc de le prier par lettre de venir chez le Rév. M. Messier, qui fut déjà au courant de ma confiance, prendre connaissance de nos conclusions et retirer la somme que je destinais pour ma part à commencer l'entreprise. Puis je partis bien vite régler mes affaires en Europe pour être libre de revenir à l'automne.

MM. Gaillard et Brousse se cherchèrent longtemps autour de Weyburn, mais un jour que ce missionnaire y chantait la *messe, ils se rencontrèrent* à la chapelle, comme chacun d'eux l'avait espéré. Les jours suivants, ils firent leurs emplettes: bœufs, wagons, instruments agricoles, tente, provisions, ustensiles de cuisine, et prirent courageusement le chemin de la Vieille. Je n'entreprendrai pas de décrire leur voyage à travers ces plaines immenses et inhabitées. Vous les voyez d'ici: tantôt déchargeant un wagon embourbé au fond d'un creek, tantôt courant, à pied des 5 ou 6 milles pour retrouver, les matins, leurs bœufs au pas tranquille et lent, mais auxquels les maringouins avaient inoculé une dose d'agilité, ou bien encore s'exerçant au paisible métier de Boulanger, et faisant des pains nourrissants et solides capables d'écraser une brique! A Willow Bunch, ils font des achats et prennent des renseignements utiles, puis continuent bravement leur voyage accidenté et parviennent enfin sur les collines qui dominent la plaine de la Vieille. Un spectacle réconfortant les attendait là. (*A suivre*)

N.B.—Dans ces notes historiques, que je voudrais donner jusqu'au bout aussi complètes que le demande la justice et le permet la charité, je tiens à être parfaitement exact. Or, comme les témoins sont encore vivants et lisent sans doute le *Patriote*, je leur serais reconnaissant, si je commettais quelque erreur de mémoire, de vouloir bien me la signaler afin que je puisse la rectifier.

ASSOMPTION. Les fêtes de notre 10e anniversaire ne doivent pas nous faire oublier que l'Assomption est la fête patronale de cette paroisse. Nous la célébrerons pieusement, le 15 août.

BAPTEMES—Marie-Annette Lacrotte, fille d'Arthur Carignan et de Lydia Deschamps. Parrain et marraine M. et Mme E. Carignan de Belleteuille.

Marie-Lauriane, fille de Ernest Doyer et de Dora Graton. Parrain J. H. A. Gravel, marraine, Emma Gravel.

VISITES. M. Julien Lattier a eu le plaisir de recevoir son père, qui se trouve en bonne santé et content.

MM. Lalonde et Massie [illegible] de Gergovia sont venus acheter une machine à creuser les puits.

M. Charland, aujourd'hui, est de retour. Une famille nouvelle vient d'arriver pour se fixer ici.

Le Rév. A. Royer est allé passer la semaine à Lebret, et M. A. Liboiron est parti en villégiature sur son ranch.

ESPRIT DE FEMME

Les sots sont généralement des entêtés: moins ils ont d'idées plus ils y tiennent. *Mlle de Lespinasse.*

BON MOT

—Rappelez-moi donc, M. Boileau le nom d'un général fameux de l'Empire, celui qui... je ne connais que ça... très célèbre... attendez donc! Son nom commence par un M.

—*Cambronne?*

IL AVAIT RAISON

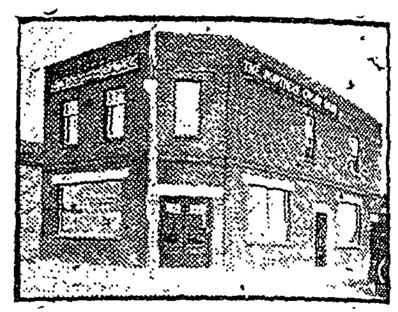
Dupoivrot entre chez lui à 3 heures du *matin dans un état d'ébriété rudement avancé.*

Sa femme.—Qui est-ce qui t'a mis *dans cet état!*

Dupoivrot.—Un verre de bière.

Sa femme.—Menteur, tu as dû en prendre au moins une douzaine!

Dupoivrot, avouant.—Oui, mais c'est le *dernier* qui m'a empli.



FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD
LE DÉFRICHEUR
RÉCIT DE LA VIE RÉELLE

No 19 — Par A. GÉRIN-LAJOIE

Mais ne va pas croire, mon cher ami, que je sois le seul à me plaindre. Une grande partie des jeunes gens instruits, ou qui se prétendent instruits, sont dans le même cas que moi, et ne vivent, suivant l'expression populaire, qu'en "tirant le diable par la queue". Qu'un mince emploi de copiste se présente dans un bureau public, pas moins de trois ou quatre cents personnes le solliciteront avec instance. Vers la fin de l'hiver on rencontre une nuée de jeunes commis-marchands cherchant des situations dans les maisons de commerce; un bon nombre sont nouvellement arrivés de la campagne, et courent après la toison d'or: plusieurs d'entre eux en seront quittes pour leurs frais de voyage; parmi les autres, combien végéteront? combien passeront six, huit, dix ans derrière un comptoir avant de pouvoir ouvrir boutique à leur propre compte? Puis parmi ceux qui prendront à leur compte combien résisteront pendant seulement trois ou quatre ans? Presque tous tomberont victimes d'une concurrence ruineuse ou de l'inexpérience, et seront condamnés à une vie misérable. Ah! si tu savais, mon cher, que de soucis, de misère, se cachent quelquefois sous un paletot à la mode! Va, sois sûr d'une chose: il y a dans la classe agricole, avec toute sa frugalité, sa simplicité, ses privations apparentes, mille fois plus de bonheur et je pourrais dire de véritable aisance, que chez la grande majorité des habitants de nos cités, avec leur faste emprunté et leur vie de mensonge.

Quand je vois un cultivateur vendre sa terre à la campagne pour venir s'établir en ville, en qualité d'épicier, de cabaretier, de charretier, je ne puis m'empêcher de gémir de douleur. Voilà donc encore, me dis-je, un homme voué au malheur! Et il est rare qu'en effet cet homme ne soit pas complètement ruiné après trois ou quatre années d'exercice de sa nouvelle industrie.

Et ses enfants, que deviennent-ils? Dieu le sait.

Plus j'y songe, mon cher ami, plus *j'admire le bon sens dont tu* as fait preuve dans le choix de ton état. Et quand je compare ta vie laborieuse, utile, courageuse, à celle d'un si grand nombre de nos jeunes muscadins qui ne semblent venus au monde que pour se peigner, se parfumer, se toiletter, se dandiner dans les rues.... Oh! je me sens heureux et fier d'avoir un ami tel que toi.

Je suis tellement dégoûté de la vie que je mène, mon cher Jean, que si je me sentais la force physique nécessaire, je te prierais de m'adjoindre à ton Pierre Gagnon qui, après le portrait que tu m'en fais, est bien l'homme le plus complètement heureux qu'il soit possible de trouver. Où donc le bonheur va-t-il se nicher? Mais je ne te serais guère utile, au moins pendant longtemps; je n'ai plus cette santé robuste dont je jouissais au collège. Les soucis, les inquiétudes ont affaibli mon estomac: ma digestion ne se fait plus qu'avec peine. Je souffre déjà de cette maladie si commune parmi les gens de ma classe, la dyspepsie. Quelle différence encore entre toi et moi sous ce rapport! Tes forces, me dis-tu, s'accroissent de jour en jour, tu possèdes un estomac d'autruche, et tu ignores encore ce que c'est qu'une indisposition même passagère. Ah! mon cher ami, que je te félicite! La santé, vois-tu, c'est le premier des biens terrestres.

Tu veux absolument que je te donne des nouvelles de ma *Belle inconnue*. Eh *bien! mon cher a*mi, j'en suis de plus en plus épris. J'ai fait un grand pas cependant depuis que je t'ai écrit; je sais maintenant où elle demeure. J'ai été assez hardi un jour pour la suivre (de fort loin, bien entendu) jusqu'à un bloc de grandes maisons en pierre de taille à trois étages, dans un des quartiers fashionables de la cité. Je la vis franchir le seuil de l'une des portes et entrer lestement dans la maison. Plusieurs fois ensuite, je la vis entrer par la même porte, de sorte que je n'eus plus de doute sur le lieu de sa résidence. Je puis maintenant diriger vers ce lieu poétique mes promenades du soir; durant les heures d'obscurité, je passe et repasse, sans être remarqué, vis-à-vis cette maison où elle est, où elle respire, où elle parle, où elle rit, où elle brode.... N'est-ce pas que ce doit être un petit paradis? J'entends quelquefois dans le salon les sons du piano et les accents d'une voix angélique, je n'ai aucun doute que ce ne soit celle de ma belle inconnue. Imagine-toi que l'autre *soir*, comme je portais mes regards vers une des fenêtres de la maison, les deux petits volets intérieurs s'ouvrirent tout-à-coup et j'aperçus... tu devines?... ma belle inconnue, en corps et en âme se penchant pour regarder dehors!... *Tu peux croire si le cœur me bondit. Je fus tellement effrayé que je pris la fuite comme un fou, sans trop savoir où j'allais, et je ne suis pas retourné là depuis. J'y retour*nerai toutefois, mais je ne veux pas savoir son nom. Ah! quand on aime comme moi, mon cher ami, qu'il est triste d'être pauvre!

Adieu et au revoir.

Gustave Charmenil.

Cette lettre que Jean Rivard parcourut à la hâte avant d'entrer dans la forêt pour se rendre à son gîte, le fit songer tout le long de la route. "Malgré mon rude travail, se disait-il, et les petites misères inséparables de mon état, il est clair que mon ami Gustave est beaucoup moins heureux que moi. C'est vrai qu'il a l'espoir d'être un jour avocat et membre du Parlement, *mais ces honneurs, après* tout, méritent-il bien qu'on leur sacrifie la paix de l'âme, les plaisirs du cœur, la santé du corps et de l'esprit? Cette belle inconnue qu'il aime tant n'est, j'en suis sûr, ni plus aimable, ni plus aimante, ni plus pieuse que *ma Louise*, et cependant toute l'ambition, *tout l'amour* de Gustave ne vont pas jusqu'à la faire aspirer à sa main, tandis que moi, avant deux ans, je serai le plus fortuné des mortels. Mais que diable aussi a-t-il été faire dans cette galère? S'il se fût contenté *de l'amour et du bonheur dans une* chaumière, peut-être aujourd'hui serait-il en voie d'être heureux comme moi. Je l'aime pourtant, ce cher Gustave; *son âme sen*sible et bonne, ses talents, *son noble* caractère lui méritaient un meilleur sort".

XII

Retour à Louiseville—Le brûlage

Je n'entreprendrai pas de raconter le voyage de Jean Rivard, de Lacasseville à Louiseville, à travers les bois, et dans cette saison de l'année. Les hommes chargés du transport des ustensiles d'agriculture faillirent en mourir à la peine.

Toute la grande journée du 16 *avril fut employée à l'accomplis*sement de cette tâche. Dans les douze heures passées à faire ces trois lieues, Jean Rivard eût parcouru avec beaucoup moins de fatigue, trois cents milles sur un chemin de fer ordinaire.

Nous n'en finirions pas s'il fallait dire les haltes fréquentes, les déviations forcées pour éviter un mauvais pas ou sortir d'un bourbier. Et pourtant tout *cela s'exécu*terait beaucoup plus facilement, et surtout beaucoup plus promptement sur le papier que sur le terrain.

Il fallait être endurci aux fatigues comme l'était notre défricheur pour tenir ainsi debout toute une longue journée, courant deçà et delà, au milieu des neiges et à travers les arbres, sans presque un instant de repos.

(*A Suivre*)

INTERESSE!

L'un des oncles de jeune Toto est gravement malade.

Le soir, avant de se mettre au lit, le gamin fait en ces termes sa touchante prière:

—Mon Dieu, je vous prie, conservez mon oncle Emile... *au moins* jusqu'aux étrennes!

Pour les Cultivateurs

La moisson en Saskatchewan

On a commencé à moissonner le blé dans le district de Maple Creek il y a près de dix jours déjà. D'une façon générale, l'aspect des récoltes s'est beaucoup amélioré depuis ces derniers temps. D'après les nouvelles reçues des divers points de la province, les moissonneuses vont se mettre au travail pour de bon vers le 15 août.

Congé de moisson pour les soldats

Les cultivateurs de la province apprendront avec plaisir que des dispositions vont être prises pour donner des congés de moisson aux hommes casernés à Régina. Cette mesure intéresse tous les fermiers en général. Bien que la récolte ne soit pas très abondante en moyenne, elle est cependant très bonne dans certains districts, et il est probable qu'on aurait souffert, dans ces endroits, du *manque de main-d'œuvre*. Ce danger est maintenant conjuré. Les congés de moisson seront encore plus utiles aux jeunes fermiers soldats qui avaient dû abandonner leurs champs en culture sans savoir si quelqu'un serait là pour moissonner au temps voulu.

L'International Harvester Co. est dissoute

Après avoir lutté pendant six ans pour essayer de prouver qu'elle n'était pas en contravention avec la loi contre les trusts, l'International Harvester Co. a abandonné la lutte et consenti à sa dissolution immédiate. La compagnie a retiré son appel devant la cour suprême de Washington.

On va utiliser la laine des chiens

La laine des moutons est de plus en plus chère et rare, par suite de la durée de la guerre et de la diminution des troupeaux de l'univers. Voici que des naturalistes parlent maintenant d'utiliser, —et pourquoi pas! — le poil des chiens, puisque c'est une sorte de laine. Les chiens à fourrure épaisse peuvent donner chacun 4 à 5 livres de laine par année sans qu'il faille les tondre; il suffirait de les peigner à fond à intervalles réguliers. Cette laine s'est déjà vendue de $2 à $2.50 la livre, et elle est, chez certaines races de chiens, soyeuse, fine et égale en qualité à celle des meilleures espèces de moutons. Un seul chenil anglais a donné l'an dernier vingt livres de laine dont on a, paraît-il, tricoté quarante chandails très chauds et très légers. Cette laine, du reste, n'était pas inconnue aux anciens Canadiens. Ils s'en servaient pour se faire tricoter des chaussettes destinées aux temps extrêmement froids; elles étaient chaudes, très souples et de peu de volume. Des gens parlaient de supprimer les chiens, d'ici à la fin de la guerre, afin d'épargner de la *nourriture; ils en seront pour leur* projet; la laine du caniche lui protégera la vie, si d'autres motifs ne pouvaient militer assez puissamment en sa faveur, à commencer par son dévouement proverbial à son maître.

Le Conseil Canadien d'Agriculture

Beaucoup de cultivateurs ignorent ce qu'est au juste ce Conseil canadien d'Agriculture, dont il est fréquemment question. Ses objets sont les suivants :

(a) Encourager la population agricole au Canada à s'organiser pour l'étude des problèmes instructifs, économiques, sociaux et politiques, portant sur le bonheur et la prospérité matérielle du peuple.

(b) Constituer par lui-même un intermédiaire par lequel les différentes organisations peuvent agir collectivement lorsque leurs intérêts communs sont engagés.

(c) Etablir un bureau chargé de rassembler et de faire connaître les statistiques et d'autres renseignements portant sur la vie à la campagne.

(d) Pourvoir à l'unité d'action sur les questions d'intérêt commun aux organisations, rédiger les demandes à la législation et les présenter au gouvernement canadien.

(e) Faire une enquête sur les méthodes de taxation en vue de se procurer un revenu national et répandre les renseignements par l'entremise des instituts de cultivateurs.

Le conseil canadien se compose de l'exécutif (ou de leurs délégués) au nombre de cinq au maximum de la société des producteurs de grain du Manitoba, de la société des producteurs de grain de la Saskatchewan, de l'union des cultivateurs de l'Alberta, de la coopérative des élévateurs de l'Alberta, de la compagnie des producteurs de grain, de l'union des cultivateurs de l'Ontario, de la coopérative des cultivateurs de l'Ontario, de la Grain Grower's Guide, de la coopérative des élévateurs de la Saskatchewan et des autres organisations provinciales de cultivateurs qui peuvent être admises par un vote de la majorité à toutes les réunions régulières constituées du conseil, pourvu que la demande d'admission ait été présentée par écrit au secrétaire trente jours avant la réunion.

Le comité exécutif se compose d'un président, vice-président, secrétaire-trésorier et de deux membres du conseil, qui sont élus à la réunion annuelle.

Dix membres représentant au moins cinq organisations forment un quorum pour la transaction des affaires, à une réunion spéciale ou annuelle. La réunion peut être ajournée par un nombre moins considérable de représentants. Le conseil doit tenir des réunions au moins deux fois par an.

Le lieu et l'époque de la réunion doivent être fixés par le président, mais une réunion peut être convoquée lorsque trois autres organisations ayant des membres au conseil l'exigent.

Chaque organisation actionnaire paie un droit d'entrée annuel de dix centins par actionnaire, avec un minimum de cent dollars et chaque autre organisation doit payer une cotisation annuelle d'au moins cent dollars. Les frais nécessaires encourus par les voyages des représentants qui assistent aux réunions du conseil seront payés par le conseil.

Les conscrits mariés après leur exemption ont droit à un congé, qui peut devenir définitif

Le gouvernement vient enfin de s'occuper des jeunes gens de 20, 21, 22 qui se sont mariés après avoir été exemptés par les tribunaux locaux, et qui, dans la suite, ont vu leur exemption annulée par l'arrêté ministériel annulant toutes les exemptions. Le nombre des jeunes gens dans ce cas est plus nombreux qu'on ne le croyait d'abord. Aussi le gouvernement sollicité de toutes parts en est-il venu à une décision. Devant la bonne foi de ces gens qui croyaient leur exemption définitive, il a consenti à leur accorder un congé d'un mois. Entre temps, l'on fait une petite enquête, et si la demande est trouvée bien fondée, le congé est renouvelé pour un laps de temps indéterminé.

Il en est de ce congé comme de tous les autres; le conscrit doit s'adresser à son commandant pour l'obtenir. Voici ce que dit en substance l'ordre de routine adressé à tous les commandants de district militaire à cet effet.

Tous ceux qui ont reçu ordre de se presenter aux casernes en vertu de l'arrêté ministériel annulant toutes les exemptions des jeunes gens de 20, 21 et 22, et qui se sont mariés après avoir obtenu leur exemption peuvent obtenir un congé immédiatement en se présentant à leur dépôt.

Comme on le voit, la durée du congé n'est pas fixée. Ce qui porte à croire, que, dans certains cas assez graves, il pourrait être définitif.

Les Communications en pays envahi

Elles peuvent se faire maintenant sans intermédiaire

La correspondance privée adressée à des particuliers qui se trouvent dans les territoires occupés par l'ennemi—excepté la partie de la Belgique et les parties de la France occupées par l'ennemi—peut maintenant être adressée directement, de la manière ordinaire au lieu d'être expédiée par un intermédiaire autorisé. Cependant cette correspondance ne doit contenir que des nouvelles privées et sera sujette à la censure. Les correspondances qui contiendront tout renseignement que ce soit relativement aux questions militaires, économiques ou politiques existant en Canada ou dans aucun des pays alliés, ou qui contiendront des renseignements d'aucune sorte, non désirables, seront détenues.

Les communications d'affaires adressées du Canada à des destinations dans un territoire qui a été certifié comme territoire ennemi, d'après la Proclamation du commerce avec l'ennemi, exigent un permis du Secrétaire d'Etat du Canada.

Les correspondances adressées à des destinations dans les pays ennemis (et qui sont distants d'un territoire occupé par l'ennemi) ou à des destinations dans la partie de la Belgique et la partie de la France occupée par l'ennemi auxquelles des correspondances peuvent être expédiées, peuvent toujours être envoyées par l'intermédiaire de Thos. Cook and Son, 530, rue Ste-Catherine ouest, Montréal. L'on doit demander des renseignements à ce sujet à Thos. Cook and Son, Montréal.

Le soldat automatique

De toutes les inventions de guerre, la plus pratique serait évidemment celle qui remplacerait le troupier par un homme automatique au mécanisme résistant et aux pièces interchangeables. Or cette merveilleuse invention existe aujourd'hui, s'il faut en croire l'information suivante de la "Presse Associée":

Un "soldat automatique", voilà le dernier cri, dans le monde des engins de guerre. Un ingénieur danois a nommé de la sorte un appareil pour lequel il a récemment obtenu un brevet d'invention.

L'appareil en question consiste en deux cylindres, l'un dans l'autre, le tout devant être disposé dans le sol, suivant une ligne verticale. Au moyen d'un mécanisme mis en mouvement par les vibrations des ondes hertziennes, le cylindre intérieur s'élève à une hauteur de 18 pouces au-dessus du sol, et dans le même temps, une carabine automatique montée sur ce cylindre tire quatre cents cartouches dans la direction voulue.

Selon l'inventeur, un homme installé sur une position centrale à quatre ou cinq milles à l'arrière de la ligne de défense peut actionner ces machines automatiques. Ces soldats nouveau genre ne peuvent être vus de l'ennemi que lorsqu'ils surgissent du sol.

Les quelques essais qu'on a faits, dit-on, démontrent que quelques centaines de ces soldats d'acier suffisent à défendre une position contre toute attaque de la part de fantassins, quelque nombreux qu'ils soient.

Ces soldats fantoches ne mettent guère de temps à tirer quatre cents cartouches chacun, et ce qui est fort commode et avantageux, ne savent pas retraiter. Et, ce qui ne laisse pas que d'être embarrassant pour l'ennemi, ils ne peuvent être détruits qu'un par un.

L'homme qui dort

Dans une rue du centre où une maison vient d'être atteinte. Emus par le vacarme, raconte le *Figaro*, les habitants d'une maison située près de là se hâtent d'abandonner les étages supérieurs. La porte d'une chambre, au sixième, est restée close. On y frappe très fort. Pas de réponse. On ouvre. Un homme dormait. Il demande ce qu'on lui veut. On lui répond qu'il est dangereux de rester là.

—Fichez-moi la paix, dit-il.

Et il se rendort. Quelques minutes se passent. Effondrement! La moitié du sixième étage est écrasée. Les locataires de cet étage, qui ont gagné le rez-de-chaussée, préviennent les agents:

—Il y a un mort, là-haut.

On monte. La chambre n'est *point atteinte par l'obus*. On y entre précipitamment.

—Ah ça! va-t-on me laisser dormir? hurle d'une voix... pâteuse l'homme qui n'a pas quitté son lit

Et il s'habille de fort mauvaise humeur, pour aller continuer son somme on ne sait où.

Le gouvernement annonce qu'il donnera sa réponse aux employés des postes d'ici le 20 août.

PRINCE-ALBERT

L'EXPOSITION

L'Exposition de Prince-Albert, cette année, n'a pas été favorisée par le beau temps. La journée la plus importante, celle du samedi, a été marquée par une pluie ininterrompue, cependant les nombreux visiteurs, venus de partout, ont tenu à faire leur tournée sur le terrain. La grande caserne qui s'y trouve érigée a été heureusement employée pour recevoir une partie des produits exposés et certaines attractions.

L'exposition de machines agricoles était particulièrement remarquable et a attiré tous les fermiers. L'exposition de la ferme expérimentale d'Ottawa a aussi vivement intéressé, avec ses reproductions de magnifiques écuries modèles et ses tableaux représentant les animaux de race du département de l'Agriculture.

Le concours d'animaux avait attiré un bon nombre de spécimens de choix et les prix ont été chaudement disputés.

L'exposition du bien-être de l'enfant a été vivement goûtée des mères. De nombreux bébés ont été examinés par les docteurs.

—Deux institutrices de l'Interprovinciale sont en ce moment à Prince-Albert: Mlles Elwina et Léopoldine La Tarte, de Québec. La dernière suit à un cours d'anglais à l'Académie de Sion. Une autre, Mlle Marie-Thérèse Delorme, de Montréal, fille du professeur de l'Université Laval, est partie d'ici dimanche pour Aline... le.

—La semaine prochaine aura lieu à l'évêché la retraite annuelle pour les prêtres séculiers du diocèse.

—M. l'abbé Joseph Dery, ci-devant curé, de Montréal, est arrivé pour résider dans le diocèse. Il sera nommé prochainement.

—Notre excellent ami M. H. E. No... avocat, a fait baptiser hier son sixième enfant. Parrain et marraine, M. et Mme Gilmour. Cordiales félicitations.

La retraite des Oblats à Edmonton

Les Pères Oblats suivants ont assisté à la retraite annuelle prêchée à Edmonton, du 8 au 15 août, par S. G. Mgr E. Bunoz, O.M.I., vicaire apostolique du Yukon:

RR. PP. Merer, Naessens, Vachon, Delmas, Husson, Ladet, Bigonesse, Gabillon, Lizée, Dubois, Dupé, Comiré, F.-X. Simonin, V. LeGoff, Lozis, Balter, Vandenberghe, Beaudry, Tessier, Knalvy, Paillé, Wateile, Duchaussois, Nelz, Anclair, Hét..., Demers, Moulin, M. Murphy, Cozanet, McCairey, Latose, Schultz, Ruaux, Roux, Chevigny, Waddel.

Une seconde retraite aura lieu du 20 au 27 août, également à Edmonton.

Maladie du R. P. Lemarchand

Le R. P. Lemarchand, O.M.I., curé de Saint-Albert, qui célébrait il y a trois semaines son jubilé sacerdotal, est tombé sérieusement malade quelques jours plus tard. Il a été conduit à Rochester, où il doit subir une opération. Espérons qu'il pourra se rétablir parfaitement.

Les Américains du Canada devront s'enrôler

Les régistraires du pays ont reçu des instructions au sujet de l'enrôlement des Américains résidant au Canada, d'après la nouvelle convention canado-américaine.

Tous les Américains de 21 à 30 ans exclusivement doivent, d'ici soixante jours, s'enrôler volontairement dans l'armée canadienne ou demander une exemption diplomatique. Si, à l'expiration de soixante jours, ces hommes n'ont fait aucune démarche au sujet de leur service militaire, ils deviendront automatiquement sujets aux lois canadiennes du recrutement. On fera un enregistrement complet de tous les sujets américains de cet âge et à l'expiration des soixante jours, ils seront appelés à se présenter pour le service. Ceux qui désirent servir dans l'armée de leur pays devraient s'adresser sans délai au consul américain le plus proche.

Envoyez le "Patriote" à nos soldats

Des milliers de jeunes Franco-Canadiens de l'Ouest sont en ce moment sous les drapeaux, au Canada, en Angleterre et en France.

Ces jeunes gens pensent continuellement à ceux qu'ils ont laissés et rien ne les réjouit tant que de recevoir des nouvelles du pays.

Vous ne pouvez leur écrire aussi souvent que vous le souhaiteriez, mais le "Patriote" vous suppléera avec bonheur. Il se chargera de leur transmettre fidèlement et régulièrement ce qu'ils désirent tant savoir.

Voulez-vous faire plaisir à vos parents et amis qui se trouvent aux armées? Voulez-vous leur procurer chaque semaine un moment de bonne et réconfortante distraction? Offrez-leur un abonnement au "Patriote de l'Ouest".

Nous l'enverrons à n'importe quelle adresse, au Canada, en Angleterre ou en France, au prix uniforme d'une piastre et demie par année, 75 sous pour six mois. L'adresse pourra être modifiée sans frais, selon les besoins, sur simple demande.

L'abonnement est, comme toujours, payable d'avance.

Sans le génie français...

Très justes réflexions de la *Liberté*, de Winnipeg:

Si les Alliés gagnent cette guerre,—c'est notre conviction qu'ils le gagneront,—ils le devront à la terre qui a, dès le début, jeté dans la lutte tous ses fils, toutes ses richesses, toutes ses énergies. C'est elle et non l'Angleterre qui a donné au monde le spectacle d'une véritable union sacrée. C'est elle et non l'Angleterre qui a conscrit tous ses fils pour faire face à l'Allemagne. C'est elle et non l'Angleterre qui a gagné la victoire de la Marne. C'est Foch et non French qui a enfoncé l'armée de von Kluck. C'est à la France,—et à elle seule,—que revient toute la gloire de Verdun. C'est encore à la France que revient la gloire de l'Yser. N'eût été le concours de Foch, n'eût été la fabuleuse résistance des Fusilliers Marins, les troupes allemandes auraient franchi l'Yser, atteint Calais, conquis l'Angleterre. Toujours, quand une ruée allemande a été enrayée, elle l'a été par le concours des troupes françaises. Plus que toutes autres troupes, elles ont été à la peine et à la gloire. Si cette cinquième armée, sous les ordres de Gough, avait été une armée française, si elle avait été commandée par un général français, aurions-nous été témoin de cette trouée allemande qui faillit atteindre la France au cœur?

L'éloge de la France par un journal américain

"Nous commençons, dit le *New-York Tribune*, à nous rendre compte de ce que la France a fait pendant quatre longues années de guerre. C'est à elle qu'échut le plus grand rôle de la tragédie qui commença en août 1914. Son sol fut envahi, dévasté. A la Marne elle battit pour toujours et pour toute notre civilisation les hordes déchaînées des nouveaux barbares. Elle fit cela avec des forces numériquement inférieures et pauvrement équipées, par simple force de volonté, par simple force d'immortel et d'indomptable courage.

C'est sous un Français que nous combattons tous aujourd'hui. Libérer le sol de France de l'envahisseur est notre premier objectif. Nous sommes fiers qu'il en soit ainsi...

Hourrah pour la France! notre amie brave et bien-aimée."

Chez les Ruthènes

Les journaux anglais ont parlé, il y a quelque temps, d'un congrès de Ruthènes tenu à Saskatoon et dans lequel on aurait discuté la fondation d'une nouvelle église grecque orthodoxe ukrainiaine, indépendante de Rome. Le *Droit* publie à ce sujet l'information suivante, qu'il tient d'un ami de l'Ouest:

"Ce congrès—qui d'ailleurs n'a pas l'importance que lui donnent les dépêches—est l'œuvre d'une troupe d'aventuriers. En somme ce congrès n'est qu'un épisode du long effort presbyterien pour détacher de Rome les Ruthènes uniates. Cet effort date d'il y a une vingtaine d'années. La nouvelle secte ruthène en formation, vers laquelle vont toutes les sympathies protestantes, n'est qu'une copie du presbytérianisme. Mêmes cadres, mêmes pasteurs mariés, un peu le même mode d'élection des chefs ecclésiastiques. Le Ruthène n'aime pas le Français. C'est un souvenir des ravages des armées de Napoléon en Autriche. Les presbytériens étayent toute leur propagande sur cette haine. Leurs suppôts et affidés accusent Mgr Budka de vouloir livrer son peuple à la hiérarchie canadienne française."

Le danger de la tuberculose est grave pour le pays

La guerre actuelle avec tous les besoins qu'elle crée, les souffrances qu'elle dévoile, les sacrifices qu'elle impose, a eu pour résultat d'attirer plus que jamais l'attention publique sur le problème de la tuberculose.

En France, où ses ravages sont épouvantables, il s'opère, avec l'aide de la Commission américaine de la Tuberculose, de grands efforts pour combattre un ennemi que l'on ne craint pas d'assimiler à l'aigle boche.

A la fin de 1915, d'après le Dr Biggs, 85,000 soldats français ont été renvoyés dans leurs foyers comme tuberculeux, et l'on estime à 150,000 le nombre actuel de soldats atteints.

Parmi la population civile, tant sujette aux misères et aux privations, on estime qu'il y a 500,000 tuberculeux.

Or, en France, il ne s'est jamais fait de véritable grand mouvement antituberculeux.

A tel point que l'empereur d'Allemagne, assistant au Congrès international de la Tuberculose, à Berlin, jetait au représentant français ce cinglant reproche: "Si la France ne se met à lutter contre la tuberculose, nous n'aurons presque plus rien à faire pour la vaincre."

Aujourd'hui que l'existence de la nation est en péril, que tous les bras sont requis à sa défense, il faut qu'elle mette de côté 150,000 hommes nécessaires.

L'étendue de la Tuberculose frappe d'épouvante les observateurs avertis.

Le danger existe aujourd'hui, immense!

Le fléau s'est multiplié sous des conditions favorables à son extension, et il faut lutter contre lui, maintenant, avec des armes amoindries et diminuées.

On n'a pas voulu, par insouciance, travailler dans les heures de paix, propices au bon labeur; il faut se soumettre à la tâche épuisante et désespérée, quand tout fait défaut.

Le peuple canadien français a un exemple devant les yeux!

La France allait à sa ruine par deux chemins à la fois: la guerre et la tuberculose.

Nous supporterons, nous, le fardeau que la guerre nous imposera, et nous pleurerons les victimes glorieuses de notre sang, puisqu'il le faut.

Mais *allons-nous consentir* à laisser la tuberculose tracer, comme en France, le chemin de notre ruine?

Attendrons-nous que des efforts surhumains soient nécessaires, pour triompher du fléau de la peste blanche?

Au 1er septembre 1917, il y avait déjà 3,354 soldats canadiens déclarés tuberculeux, sur une moyenne de 230,000 hommes.

A côté de ceux-là, il faut compter ceux chez qui une tuberculose latente entrera tôt ou tard en activité, sous l'influence des souffrances physiques et morales.

Quelle sera la proportion de mortalité chez les civils? Bientôt nous le saurons! En Angleterre, malgré une campagne ardente, elle a monté de 16 p.c. en 1915.

Le danger de la tuberculose est donc grave.

Soyons assez patriotes et assez intelligents pour nous en défendre. (Communiqué de l'Institut Bruchési).

Votre reçu d'abonnement

Que les abonnés veuillent bien jeter un coup d'œil sur la date qui figure à leur bande d'adresse. Cette date est votre reçu d'abonnement: par exemple 24-8-19 (abréviation du jour, mois, année) indique que vous êtes en règle pour votre abonnement à date du 24 août courant, l'abonnement étant toujours payable d'avance), et 14-8-18 indiquerait que votre abonnement est échu d'aujourd'hui. Comme tous les autres journaux, d'ailleurs, nous n'envoyons pas de reçu par la poste. Lorsque vous faites parvenir *votre abonnement*, il suffit donc dans la seconde semaine qui suit de voir si la date a été changée de 18 à 19. Si elle n'était pas changée après une quinzaine de jours c'est que, cas assez rare, nous n'aurions pas reçu votre argent et vous devriez nous en avertir aussitôt *en nous indiquant* le numéro du mandat de poste ou autre mode d'envoi. Les quelques abonnés qui sont en retard (année 17 ou 16 par exemple) doivent un an ou deux ans d'arrérages et ont déjà reçu des factures qu'ils sont priés d'acquitter au plus tôt.

LEON ET LE PUGILISTE

Le père.—Pourquoi pleures-tu ainsi Léon?

Léon.—Parce qu'Emile Laplanche est parti.

Père.—Pleure pas tant! c'était pourtant pas un de tes petits amis; on m'avait toujours dit le contraire.

Léon, pleurant plus fort.—C'est vrai, papa!... mais maintenant qu'il est loin, je *n'ai plus personne* pour me battre avec!...

LES MARCHES

Winnipeg

Le marché aux bestiaux

PORCS—

Truies	$14.50
Verrats	$14.50
Légers	$18.50
De choix	$20.50

BOUVILLONS—

Pesants de choix	$12.00 à $13.00
Assez bons	$10.00 à $11.00

VACHES—

De choix pour boucherie	$8.50 à $9.00
Passables	$7.75 à $8.50
Ordinaires	$6.50 à $7.25
Conserve	$5.00 à $5.50
Laitières	$75.00 à $110.00

GENISSES—

De choix pour boucherie	$9.00 à $10.00
De choix pour élevage	$7.50 à $8.50
Passables	$7.00 à $7.50

ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—

De choix, pesants	$9.00 à $10.00
De choix légers	$7.50 à $8.00

TAUREAUX—

De choix	$7.00 à $7.50
Bons	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$6.00 à $6.50

BOEUFS—

De choix	$7.50 à $8.00
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50

VEAUX—

De choix, légers	$9.00 à $11.00
De choix, pesants	$8.00 à $8.50

BREBIS ET AGNEAUX

Agneaux de choix	$15.00 à $15.50
Brebis	$11.00 à $12.50
Béliers	$13.00 à $14.00

D. COUGHLIN & CO.

Le marché aux grains

AVOINE—

No. 2 C. W.	.90
No. 3 C. W.	.87
No. 1 fourrage	.87

ORGE—

No. 3	.125
No. 4	.120
Fourrage	.115

LIN—

No. 1 N. W. C.	.428

Prince Albert

BLE—

No. 1 nord	.203
No. 2 nord	.198
No. 3 nord	.193
No. 4 nord	.176
No. 5 nord	.143

AVOINE	.85c
ORGE	$1.00
FOIN la tonne	$10.00
MOULEE, 100 lbs	$1.85
SON 100 lbs	$1.85
BEURRE, la livre	.35c
OEUFS, la douz	.40c
CAROTTES, le minot	$1.10
NAVETS, le minot	$1.00
POULET, la livre	.30c
PORC, la livre	.20c
MOUTON la livre	.26c
BOEUF, la livre	.19c
AGNEAU, la livre	.28c
VEAU, la livre	.20c
POMMES DE TERRE, 4 livres	.25c

Soumissions pour construction d'un pont

Des soumissions seront reçues par le *soussigné jusqu'au 30 août pour la* reconstruction et le terrassement des approches d'un pont sur la section 24, township 50, rang 25, ouest du 2ème *méridien*.

(*Octroi du gouvernement pour ce travail*: $200). Egalement pour faire des travaux de terrassements sur un chemin, environ 150 verges, à l'est de la section 11 50-25-2. Octroi: $100.

Les plans sont visibles au bureau de la municipalité, No. 8, Banque Impériale, chez M. A. Mayer, Henribourg, ou chez M. J. Laskowsky, Honeymoon.

J. S. PINEO,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité de Buckland No. 491
Prince-Albert, Sask.,

Pour vos mesdames! Le jus de citron blanchit le teint

Comment faire une lotion de toilette pour quelques sous

Le jus de deux citrons frais mis dans une bouteille contenant trois onces d'"Orchard white" vous donne un quart de pinte d'une lotion à peu près au prix de ce que vous paieriez pour un petit bocal de crème de toilette ordinaire. Il faut prendre soin de filtrer le jus de citron à travers un linge fin pour qu'il ne reste pas de morceaux et cette lotion se gardera fraîche plusieurs mois. Toute femme sait que le jus de citron sert à blanchir et à enlever les taches de rousseur, à relever le teint pâle ou jaune, et que c'est l'idéal pour adoucir, blanchir et embellir la peau.

Essayez-le. Procurez-vous trois onces d'"Orchard white" à la pharmacie et deux citrons chez l'épicier, puis faites vous un quart de pinte de cette lotion aromatique au citron et servez-vous en tous les jours comme massage pour le visage, le cou, les bras et les mains.

GRAVELBOURG

Le 2 septembre prochain le Couvent de Gravelbourg ouvrira ses portes pour recevoir toutes les élèves que l'on voudra confier aux Religieuses de Jésus-Marie.

Un Cours complet d'étude sera donné en français et en anglais, y compris le cours commercial.

La musique, la peinture et les travaux à l'aiguille sont aussi enseignés.

Les personnes qui désirent y placer leurs jeunes filles sont priées d'en donner avis à la Mère Supérieure le plus tôt possible.

COUVENT DE JESUS-MARIE,
Gravelbourg, Sask., Boîte 226.

AVIS

Pour trente jours seulement

A VENDRE: 460 acres de terre, à cinq milles au nord de Prince-Albert; 60 acres semés et 150 acres déboisés; quantité de bon foin; toute la terre clôturée; bon puits; trois maisons d'habitation, de grandes écuries et de bons hangars; machines agricoles nécessaires à la culture. Prix: dix mille piastres ($10.000), paiement au gré de l'acheteur. S'adresser à

F. RUSSELL,
257 Avenue Riverside,
Prince-Albert, Sask.

PETITES ANNONCES

TERRES A VENDRE—Nous avons à vendre des terres en prairies ou améliorées dans un grand nombre de centres Canadiens français, près des églises et écoles. Prix modérés et conditions faciles. Pour détails adressez-vous (en français) à FLOOD-HUGHES LAND Co., Ltd., Régina, Sask. 19-31

BATTEUSE ET MOTEUR—A vendre pour cause d'abandon de culture: batteuse Case en bon état avec tous ses accessoires, 18 cylindres, corps de la batteuse en fer; moteur Galloway, 10 H. P., avec scie, le tout en bon ordre, paiement facile. Pour renseignements s'adresser à François BLANCHARD, trois milles au nord de Duck Lake.

A VENDRE—Quart de section, bonne terre à 5 milles du village. JOS. GUILLET, ST-BRIEUX, Sask. 21-23

ON DEMANDE—Une bonne famille pour adopter une jolie petite fille de six mois, très intelligente. S'adresser au *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask. 21-24

ON DEMANDE UN HOMME pour travail de la maison et pouvant aussi aider au soin des malades. HOPITAL NOTRE-DAME, North-BATTLEFORD, Sask. 20-23

INSTITUTRICE—On demande une institutrice qualifiée pour enseigner l'anglais et le français (la musique si possible). Salaire $80.00 par mois. Entrée en fonction le 1er septembre. S'adresser à JOS. WILCOT, CANTAL, Sask. 20-23

INSTITUTRICE—On demande pour l'école de White Star No. 550, à huit milles de Prince-Albert, un instituteur ou une institutrice bilingue qualifié. Salaire $75.00 par mois. Ouverture de l'école le 1er septembre. S'adresser à H. LA HAYE, WHITE STAR, Sask. 22-25

INSTITUTEUR—On demande un instituteur bilingue qualifié pour l'école séparée de Vonda. S'adresser sans tarder à M. l'abbé LOUISON, VONDA, Sask.

ON DEMANDE jeune homme de 14 à 15 ans pour rester sur la terme, dans bonne famille canadienne. S'adresser à Arthur TAILLEFER, WAKAW, Sask.

ON DEMANDE GOUVERNANTE parlant un bon français pour deux enfants de langue française. Pas nécessaire de parler l'anglais. Ecrire à H. W. HASKAMP, Flanagan Hotel, Saskatoon.